



uico

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

# **GUIDE DES ÉTUDES EN HISTOIRE**

## **LICENCE**

## **DÉPARTEMENT D'HISTOIRE**

**Année universitaire**

# **2024 – 2025**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>I.</b>	<b>Présentation générale de l'Université du Littoral-Côte d'Opale</b>	<b>1</b>
	1. Historique	2
	2. Organigramme	2
<b>II.</b>	<b>Le Département d'Histoire</b>	<b>3</b>
	Mot de bienvenue	4
	1. L'organisation du département	4
	2. L'organisation des études	5
	3. Le dispositif d'aide à la réussite (DAR)	7
	4. Le handicap	7
	5. La mobilité des étudiants	8
	6. Favoriser l'insertion professionnelle	8
	7. Responsabiliser les étudiants (discriminations, harcèlement, covid 19, plagiat...)	11
<b>III.</b>	<b>Calendrier</b>	<b>13</b>
<b>IV.</b>	<b>Modalités de contrôle des connaissances et des compétences</b>	<b>15</b>
<b>V.</b>	<b>Guide de la LICENCE 1<sup>ère</sup> année</b>	<b>23</b>
	1. L'organisation des enseignements	24
	2. Programme des enseignements	25
	3. Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances	30
<b>VI.</b>	<b>Guide de la LICENCE 2<sup>e</sup> année</b>	<b>31</b>
	1. L'organisation des enseignements	32
	2. Programme des enseignements	33
	3. Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances	40
<b>VII.</b>	<b>Guide de la LICENCE 3<sup>e</sup> année</b>	<b>41</b>
	1. L'organisation des enseignements	42
	2. Programme des enseignements	45
	3. Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances	52
	<b>Liste des abréviations</b>	<b>53</b>

# I PRESENTATION GENERALE

<http://www.univ-littoral.fr/>  
<https://histoire.univ-littoral.fr/>



# I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ULCO

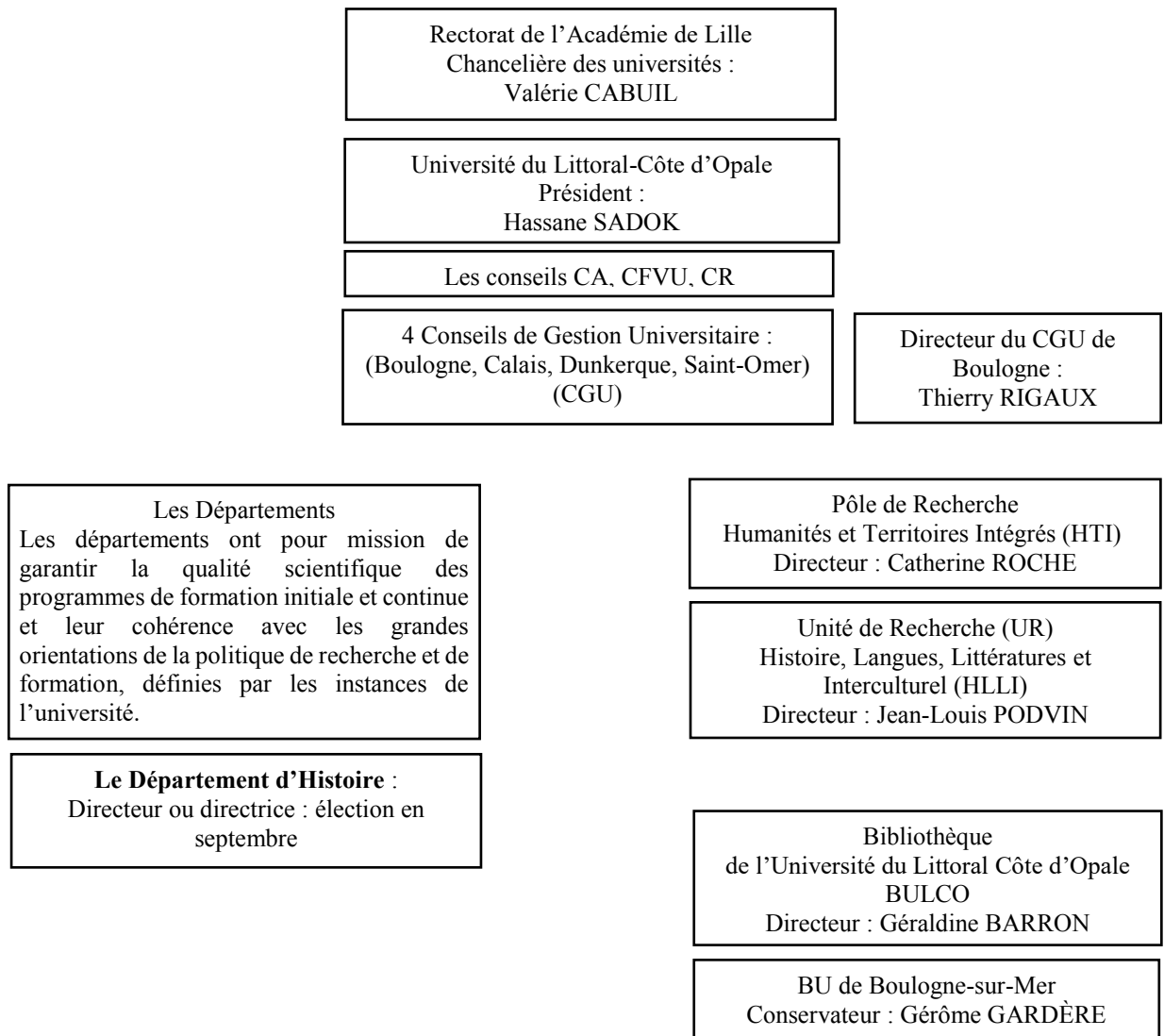
## 1. L'HISTORIQUE

L'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO) a vu le jour à la rentrée universitaire 1992-1993 à partir d'un noyau préexistant d'antennes des universités de Lille I & III. C'est une université créée par le plan « Universités 2000 ». L'ULCO est une université multipolaire : si son siège est situé à Dunkerque, les quatre villes d'implantation (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque, Saint-Omer) proposent des formations différentes et disposent chacune d'un Centre de Gestion Universitaire (CGU).

L'ULCO a fêté ses 30 ans en 2022.



## 2. ORGANIGRAMME SIMPLIFIE



- **Le Conseil d'Administration (CA)** est l'organe stratégique, il détermine la politique de l'établissement.
- **Le Conseil de la Formation de la Vie Universitaire (CFVU)** traite des questions relatives aux formations et aux conditions de vie et d'études des étudiants.
- **La Commission recherche (CR)** est consultée sur les orientations de la politique de recherche, sur la répartition des crédits de recherche.
- **Le Conseil Académique (CAC)** regroupe le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire et La Commission Recherche.
- **Le Conseil de Gestion Universitaire (CGU)** : Les CGU sont des structures de gestion chargées d'assurer le fonctionnement du site universitaire : interface avec les services centraux et relais local des décisions de gestion de l'établissement. Administration déconcentrée des services à l'étudiant et aux personnels. Logistique matérielle, administrative et financière des activités de formation du site. Utilisation et entretien courant des locaux.

# II

# LE DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

<http://histoire.univ-littoral.fr/>



## II. LE DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le Département d'Histoire de l'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO) vous souhaite la bienvenue dans cet établissement à dimension humaine. Nos effectifs relativement modestes nous permettent, en effet, le meilleur suivi des étudiants, dans un cadre convivial et propice aux études (le bâtiment, du XVIII<sup>e</sup> siècle, est un ancien séminaire et un ancien musée). De plus, la disponibilité des enseignants et la proximité des bibliothèques mettent tous les atouts de votre côté. Alors, bonne rentrée et bon courage !

Le Département d'Histoire est une des composantes de l'ULCO. **Le Conseil de Département (CD)** vote le budget du département et prépare le programme des enseignements. Il participe aussi, dans la limite de ses attributions, à la vie universitaire au sein du département. Il est composé d'enseignants-chercheurs élus et de 3 représentants étudiants élus.

### 1. L'ORGANISATION DU DÉPARTEMENT

#### \* Les enseignants du département

Histoire ancienne	Michaël GIRARDIN (MCF) Susana MARCOS (MCF) Jean-Louis PODVIN (PR)
Histoire médiévale	Danielle COURTEMANCHE (MCF) Pierre FOURNIER (ATER) Christine JÉHANNO (MCF)
Histoire moderne	Sébastien MARTIN (MCF) Jean-Philippe PRIOTTI (MCF-HDR) Éric ROULET (PR)
Histoire contemporaine	Romain CASTELLES (MCF) François DAVID (PR) Julie MARQUET (MCF)
Géographie	Mickaël HÉNOCQ (PRAG) Anthony JOUVENEL (PRAG)

#### \* Les chargés de cours

Tarek AMINE (CC) PPP  
Élise BERTELOOT (CC) Grec et latin  
Karine BERTHAUD (CC) Paléographie moderne  
Sophie DEPERLECQUES (CC) Didactique du Français  
Corinne BOULINGUEZ (CC) Histoire Ancienne  
Frédéric DESQUIREZ (CC) Géographie  
Fabienne GÉRARD (SUAIO/IP) PPP  
Véronique LAPORTERIE (CC) Latin  
Mathieu LEDUC (CC) Histoire Ancienne  
**Térence LEURETTE (CC) PPP ????????**  
Agathe LEYSSENS (MCF) Didactique de l'histoire  
Gaëlle MAILLY (CC) Didactique des mathématiques  
Sébastien NOFFICIAL (CC) Histoire contemporaine  
Aurélie RANGOGNIO (CC) Sources et méthodes en histoire contemporaine

**Le directeur du département** : élection en septembre

**Le personnel administratif** : Yann DELCLOQUE (Secrétariat pédagogique) - [yann.delcloque@univ-littoral.fr](mailto:yann.delcloque@univ-littoral.fr)

#### **Les sigles**

PR : Professeur des Universités  
MCF : Maître de Conférences  
HDR : Habilité à diriger des recherches  
PRAG : Professeur agrégé  
PRCE : Professeur certifié  
ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche  
CC : Chargé de Cours



\* **Les responsables de formation**

**LICENCE 1-3**

- Responsable de la **LICENCE 1** Sébastien MARTIN
- Présidente du Jury de la **LICENCE 1** Julie MARQUET
- Responsable de la **LICENCE 2** Julie MARQUET
- Président du Jury de la **LICENCE 2** Mickaël HÉNOCQ
- Responsable de la **LICENCE 3** Mickaël HÉNOCQ
- Président du Jury de la **LICENCE 3** Sébastien MARTIN

**MASTER RECHERCHE I-II**

- Responsable du **MASTER I et II** Éric ROULET
- Président du Jury du **MASTER I et II** François DAVID

**MASTER ENSEIGNEMENT I-II**

- Responsable du **MASTER I et II** Jean-Louis PODVIN
- Président du pré-jury du **MASTER I et II** Jean-Louis PODVIN

**DOCTORAT** : Durée : 3 à 4 ans. Limite maximale autorisée à 6 ans après dérogation.

- S'adresser au directeur du département

**ERASMUS** : Mobilité internationale des étudiants

- Référent du programme Erasmus Danièle COURTEMANCHE

**DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE**

- Responsable du DAR Julie MARQUET

**HANDICAP**

- Référent handicap Julie MARQUET

**PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ**

- Responsable du programme PPP Éric ROULET

**2. L'ORGANISATION DES ÉTUDES**

\* **LMD**

Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le cursus universitaire s'organise autour de trois diplômes nationaux : la Licence, le Master et le Doctorat. Cette organisation, dite LMD, permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

Le diplôme national de Licence se prépare en **six semestres**.

À l'issue de la licence, les étudiants peuvent préparer le diplôme de Master qui sanctionne des parcours-types de formation initiale ou continue répondant à un double objectif :

- Préparer les étudiants, via les études doctorales, à se destiner à la recherche.
- Leur offrir un parcours menant à une qualification et une insertion professionnelle de haut niveau.

À l'issue du cursus Master, les étudiants peuvent s'inscrire en vue de préparer un Doctorat.

\* **Les inscriptions**

Il y a deux types d'inscriptions à réaliser.

L'**inscription administrative** est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales. **Elle se fait en ligne**. Les inscriptions en 1<sup>ère</sup> année de Master recherche et en Master MEEF sont spécifiques (*voir* chap. VIII et IX). Pour toute question sur les inscriptions : [scolarite@univ-littoral.fr](mailto:scolarite@univ-littoral.fr)

L'**inscription pédagogique** est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement. Pour cette inscription s'adresser au secrétariat pédagogique : [yann.delcloque@univ-littoral.fr](mailto:yann.delcloque@univ-littoral.fr).

Le **nombre d'inscriptions** sur l'ensemble du niveau **Licence** est limité selon les modalités suivantes :

- Un redoublement de droit de chaque année d'études.
- Le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires.
- La dérogation pour année supplémentaire concerne les étudiants n'ayant validé aucun semestre dans

l'année d'études en cours, au-delà de la 2<sup>e</sup> inscription administrative.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé un niveau Licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus. Le nombre d'inscriptions en Master 1 n'est pas limité.

Voir : <http://www.univ-littoral.fr/formation/inscription.htm>

### \* **ECTS : European Credit Transfer System**<sup>1</sup>

**Qu'est-ce que l'ECTS ?** Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits est un système centré sur l'étudiant, fondé sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant afin d'atteindre les objectifs du programme qui se définissent en termes de connaissances et de compétences à acquérir.

**Pourquoi l'ECTS ?** L'ECTS facilite la lecture et la comparaison des programmes d'études pour tous les étudiants, tant locaux qu'étrangers. Il facilite la mobilité et la reconnaissance académique.

**Quelles sont les caractéristiques essentielles de l'ECTS ?** L'ECTS repose sur le principe selon lequel le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année universitaire correspond à 60 crédits. Les crédits ECTS ne s'obtiennent qu'après l'achèvement complet du travail à fournir, et après l'évaluation appropriée des résultats de la formation. Ces résultats correspondent à un ensemble de compétences définissant ce que l'étudiant saura, comprendra ou sera capable de faire après avoir achevé son parcours de formation, quelle qu'en soit la durée.

Des crédits sont attribués à toutes les composantes d'un programme d'études. Les résultats de l'étudiant sont sanctionnés par une note. Les grades sont attribués aux étudiants ayant réussi, selon l'échelle de réussite suivante : A les 10 % meilleurs ; B les 25 % suivants ; C les 30 % suivants ; D les 25 % suivants ; E les 10 % restants, FX et F, utilisés pour les étudiants en échec.

Le **contrat d'études** comprend la liste des cours à suivre avec les crédits ECTS qui seront accordés pour chaque cours. Cette liste doit être acceptée par l'étudiant et le responsable académique de l'établissement concerné. En cas de transfert de crédits, le contrat d'études doit être accepté par l'étudiant et les deux établissements concernés avant le départ de l'étudiant. Il doit être actualisé immédiatement en cas de changement de cours après l'arrivée dans l'établissement d'accueil.

Le **relevé de notes** présente les résultats de l'étudiant avec la liste des cours suivis, les crédits obtenus, les crédits locaux ou nationaux le cas échéant, les crédits locaux et les grades ECTS correspondants. En cas de transfert de crédits, le relevé de notes de l'étudiant sortant doit être émis par l'établissement d'origine avant son départ, et celui de l'étudiant entrant par l'établissement d'accueil au terme de la période d'études.

Voir : [http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/ects/index\\_fr.html](http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/ects/index_fr.html)

### \* **L'enseignement des langues**

**Chargé de mission : Isabelle LEFEBVRE**

**Correspondante : Vanessa STREET**

**Responsable administrative : Sophie DELCOUR**

L'enseignement des langues pour non-spécialistes est assuré par le Centre de de Ressources en Langues (CRL)/ LanSAD (Langues pour Spécialistes et Autres Disciplines). En fonction des exigences du diplôme préparé, de ses acquis et de ses objectifs, l'étudiant pourra poursuivre l'étude de langues commencée dans le secondaire et/ou débiter l'apprentissage de langues en grand débutant :

- Poursuite d'études en : allemand, anglais, espagnol
- Grand débutant en : allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, néerlandais, grec ancien, latin.

Les cours d'anglais sont organisés par groupes de niveau propres au Département Histoire. Les autres cours sont communs à plusieurs formations et les étudiants regroupés par niveau. Des tests de niveau sont organisés lors de la pré-rentree. Les capacités en langues seront évaluées au moyen de plusieurs épreuves<sup>2</sup>.

Vous veillerez à bien définir votre LV1 pour l'année entière au moment de la rentrée et à vous inscrire au Centre de Langues, que vous choisissiez l'allemand, l'espagnol, le néerlandais, l'italien ou le chinois en LV1, LV2 et/ou LV3. L'inscription en anglais (LV1 uniquement) se fait auprès de votre secrétariat pédagogique et/ou lors du test de positionnement.

Voir : <http://crl.univ-littoral.fr/>

## 3. **LE DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE (DAR)**

**Enseignant responsable : Julie MARQUET**

### \* **Le contrat pédagogique ConPeRe**

**référénts : responsables d'année**

En application de la loi ORE de 2018, l'Université du Littoral – Côte d'Opale utilise l'outil ConPeRe depuis la rentrée 2022. Cette plateforme sert à produire les Contrats Pédagogiques de Réussite des Étudiants, un engagement mutuel pris entre les étudiants et la formation. Il appartient à chaque étudiant d'apporter les informations nécessaires à l'élaboration de ce contrat et de s'engager à l'assiduité aux cours. De son côté, le

<sup>1</sup> Voir chap. IV.

<sup>2</sup> Voir chap. IV.



département d'histoire s'engage à offrir la meilleure formation possible et à accompagner l'étudiant dans sa réussite. Cela peut passer par la préconisation du suivi du DAR.

### \* **Inscription au DAR**

**réfèrent : Julie MARQUET**

Devant le fort taux d'échec aux examens, le département d'histoire a mis en place le DAR à la rentrée 2022. **Il s'agit d'un dispositif d'aide intensif, suivi et personnalisé, offrant aux étudiants une opportunité exceptionnelle de progresser rapidement vers la réussite.**

Il existe trois voies d'entrée dans le DAR :

- Par **inscription d'office** sur Parcoursup (option « Oui si ») : cela concerne les étudiants venant de baccalauréats professionnels et technologiques. Il s'agit de donner à chacun les moyens de réussir, en offrant des heures de suivi intensif et personnalisé.
- Par le **volontariat** : cela concerne les étudiants qui, à la rentrée ou en cours de semestre, réalisent qu'ils ont besoin d'un coup de pouce pour un exercice ou pour le semestre.
- Par **préconisation** : les enseignants peuvent recommander à un étudiant de s'inscrire au DAR, afin de travailler un élément spécifique, en prévision des examens. Cette préconisation peut passer par l'outil ConPeRe.

### \* **Le DAR au premier semestre de L1**

Le DAR au premier semestre de L1 est constitué de deux éléments : **24h de remise à niveau (RN)** assurées par les enseignants du département, et **24h de tutorat** assurées par des tuteurs étudiants de niveau L3 ou master. La RN sert à revenir sur des points difficiles du cours, à retravailler des notions et des réflexions transversales afin de clarifier les CM des cours fondamentaux et de géographie. Le tutorat est un accompagnement personnalisé et suivi, au cours duquel l'étudiant peut recevoir de l'aide pour son adaptation à l'Université (par exemple prendre des notes, réviser les cours, etc.) et pour développer la qualité de son travail (trouver des livres, préparer ses exposés, avoir un avis sur ses travaux et prestations orales, revenir sur un élément difficile, etc.) auprès d'un tuteur disponible et compétent. **Ce dispositif permet de travailler le contenu (RN) et la méthode (tutorat) des enseignements reçus, afin de maximiser les chances de réussite.**

### \* **Le DAR au deuxième semestre et en L2**

Afin de progresser vers l'autonomie des étudiants, le dispositif est assoupli au deuxième semestre. Il n'y a plus de RN, seul se maintient le tutorat (24h) pour les étudiants volontaires ou bien sur préconisation. Les étudiants de L2 peuvent également demander à bénéficier du tutorat, y compris en cours de semestre.

### \* **Le Projet Voltaire**

**réfèrent : Sébastien MARTIN**

Guidé par la même volonté d'aider les étudiants à progresser vers la réussite, le département d'histoire inscrit d'office les étudiants de L1 au Projet Voltaire. Il s'agit d'un dispositif d'auto-formation qui a pour objectif d'accompagner les étudiants dans le passage entre le secondaire et l'université, en leur donnant la possibilité de travailler leur maîtrise de la langue française pour réussir les exercices d'évaluation écrits en licence d'histoire.

**La participation au dispositif est obligatoire et fait l'objet d'une évaluation.**

## 4. **LE HANDICAP**

**réfèrent : Julie MARQUET**

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement permettant un parcours universitaire réussi. L'équipe Handicap'ulco se mobilise pour compenser au mieux les difficultés quotidiennes en cas de handicap en mettant en œuvre des moyens matériels et humains. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements d'études ou d'examens.

**Bureau de la Vie Étudiante (BVE), 03 28 23 73 46 ; 03 28 23 74 41. [handicap.etudiants@univ-littoral.fr](mailto:handicap.etudiants@univ-littoral.fr)**

## 5. **LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS**

Les étudiants peuvent à tout moment suivre une partie de leur formation à l'étranger grâce au système des ECTS (*European Credit Transfer System*)<sup>3</sup> dans le cadre du programme ERASMUS.

### \* **ERASMUS**

**réfèrent : Danielle COURTEMANCHE**

ERASMUS (*European Action Scheme for the Mobility of University Students*) est un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes. Les mobilités Erasmus permettent aux étudiants de l'Enseignement Supérieur de suivre une partie de leur cursus dans une université européenne avec laquelle l'ULCO a signé un accord de partenariat.

Les étudiants peuvent obtenir une bourse pour effectuer une période d'études dans un autre établissement européen, à partir de la deuxième année d'études, pour une durée comprise entre 3 mois (90 jours) et 12 mois.

<sup>3</sup> Voir chap. IV.

La période d'études effectuée à l'étranger est encadrée par l'établissement d'envoi (français) et l'établissement d'accueil. Elle est reconnue pour l'obtention du diplôme en France grâce aux crédits ECTS et au contrat d'études que l'étudiant et les enseignants concernés signent avant le départ.

Une mobilité ERASMUS se prépare une année à l'avance.

**Δ Attention aux dates d'inscription au programme Erasmus qui sont annoncées au courant du premier semestre universitaire.**

Voir : [http://international.univ-littoral.fr/?page\\_id=27](http://international.univ-littoral.fr/?page_id=27)

## 6. FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

### \* Le PPP

**Enseignant responsable : Éric ROULET**

Le but du PPP ou Projet Professionnel Personnalisé est d'aider à construire un ou plusieurs projets professionnels viables et réalisables en tenant compte du marché de l'emploi.

Les étudiants suivent chaque année un module PPP de la L1 au M2 :

- En L1, l'étudiant est sensibilisé à la diversité des métiers possibles en fonction de sa formation au travers des conférences réalisées par des professionnels.
- En L2, l'étudiant travaille sur l'identification de ses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être) pour ainsi définir la poursuite d'études.
- En L3, l'accent est mis sur la réflexion concernant la place du stage dans la formation.
- En M1 l'étudiant affine son projet professionnel et le confronte au marché de l'emploi.
- En M2, l'étudiant organise un événement lié à l'emploi, impliquant des acteurs du monde économique.

Durant ces cinq années, une sensibilisation à l'entrepreneuriat est également prévue par le Centre entrepreneuriat du Littoral (CEL).

Un outil informatique est également utilisé pendant ces séances : le PEC (Portefeuilles d'Expériences et de Compétences). Utilisé par 35 Universités Françaises, le PEC est une méthode et un outil numérique pour aider l'étudiant à identifier et valoriser ses compétences et savoir-faire.

Voir : [http://www.univlittoral.fr/profils/docs/communiqués\\_dossiers/dossier\\_14\\_licences.pdf](http://www.univlittoral.fr/profils/docs/communiqués_dossiers/dossier_14_licences.pdf)

### \* Les Stages<sup>4</sup>

**référénts : responsables d'année**

**Il n'y a pas de stage obligatoire** au sein des formations en histoire hormis dans le module de formation optionnel « Sensibilisation aux métiers de l'enseignement » en L2 et en master MEEF.

Les stages sont cependant fortement conseillés. Ils ont pour objectifs de :

- Développer la connaissance du milieu professionnel.
- Réaliser un travail personnel dans un cadre bien défini.
- Valider son orientation professionnelle et son choix de filière.

Dans le cadre de la découverte du monde professionnel, un stage, **non obligatoire**, d'une durée maximale d'un mois à temps plein, massé ou filé, peut avoir lieu durant l'année, entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 avril. Ce stage devra être **préalablement** accepté par l'enseignant responsable d'année et se dérouler **en dehors des heures d'enseignement**. Dans le mois qui suit la fin du stage, l'étudiant devra fournir au responsable d'année, enseignant tuteur, un rapport de stage qui sera évalué et comptabilisé en bonus.

Voir : <https://stages.univ-littoral.fr/>.

### \* Les certifications

#### CLES et certification en langues : CLES 1 et 2



Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) s'appuie sur un conseil scientifique constitué de 10 experts nationaux et internationaux dans le domaine des certifications. Il s'engage dans une démarche qualité qui garantit une adéquation scientifique et pédagogique entre le niveau validé et la performance réelle du candidat en langue étrangère. Il donne une image complète du niveau du candidat en évaluant toutes les activités langagières : compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale et expression orale en continu et/ou en interaction.

Créée en 2000, la Certification CLES dépend du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Le CLES est membre de NULTE, un réseau de certificateurs de plus de 250 universités européennes. Les signataires reconnaissent mutuellement leurs certifications respectives. En étant titulaire d'une certification CLES, vous pouvez faire valoir votre diplôme dans tous les pays membres de l'Union Européenne. La certification est valable au-delà des frontières de l'UE, car elle est adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), dont les critères sont reconnus partout dans le monde.

Le CLES a tissé des liens étroits avec la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs), particulièrement sensible à une certification qui intègre l'expression et l'interaction orales, et se tourne de plus en plus vers le monde

<sup>4</sup> Voir chap. IV.

des entreprises (MEDEF). Les compétences à mettre en œuvre durant un examen sont : savoir extraire, exposer, synthétiser et hiérarchiser des informations, interagir, argumenter, négocier et aboutir à un compromis, compétences empruntées au monde professionnel.

### Les épreuves

Les épreuves du CLES sont réalisées sous la forme d'un scénario avec une mise en situation réaliste : les tâches à accomplir sont ancrées dans des thématiques de société. Elles permettent d'évaluer des compétences transférables dans le monde professionnel.

Le candidat dispose d'un dossier documentaire composé de textes et de documents audiovisuels authentiques et d'un dossier de travail. Il doit dégager les informations pertinentes dans les documents écrits et audiovisuels, en s'appuyant sur les questionnaires de compréhension afin d'accomplir des tâches réalistes : rédaction d'un texte, production d'un message vocal (niveau B1), interagir à l'oral (niveau B2).

Compréhension de l'oral : 30'	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 documents audio et/ou vidéo d'environ 5'</li> <li>• 3 écoutes pour chaque document</li> </ul>
Compréhension / Production écrite : 1h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• des documents écrits d'environ 5 pages</li> <li>• rédaction d'un courrier de 150 à 200 mots</li> </ul>
Production orale : 15'	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de 2 messages vocaux d'environ 2' chacun</li> </ul>

#### Scenario type B1

Durée totale : 2h - Simulation d'une situation réaliste à l'étranger.

Compréhension de l'oral : 30'	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 ou 3 documents audio et/ou vidéo d'environ 5'</li> <li>• 3 écoutes pour chaque document</li> </ul>
Compréhension / Production écrite : 2h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 pages de texte</li> <li>• rédaction d'une synthèse de 250 à 300 mots à partir des éléments des documents (texte, audio et/ou vidéo)</li> </ul>
Interaction orale : 10'	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En binôme, tenir un rôle attribué dans une situation de négociation pour aboutir à une prise de décision acceptable par tous</li> </ul>

#### Scenario type B2

Durée totale : 3h - Simulation d'une situation réaliste autour d'une thématique générale et de documents pour **dégager une problématique** qui conduira à une **négociation**.

### Où et quand passer le CLES à l'ULCO ?

À l'ULCO, des sessions CLES B1 & B2 en anglais sont organisées sur les sites de Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer. Des sessions CLES B1 & B2 en allemand et espagnol sont organisées à Boulogne-sur-Mer et Dunkerque. Les étudiants lauréats du CLES B2 sont autorisés à se présenter au CLES C1 organisé à l'Université de Lille.

Les dates de sessions CLES sont votées par le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'ULCO. Le calendrier des sessions n'est donc pas modifiable. Les étudiants concernés par la certification doivent prendre leurs dispositions pour être présents le jour de l'épreuve.

### Qui passe le CLES ? Dans quelle langue et à quel niveau ?

La certification au CLES ou toute autre certification en langues (sous réserve de validation par la Commission LanSAD) est intégrée dans la formation en L3 (semestre 6) et en M2 (semestre 9)<sup>5</sup>. Cette certification représente 50% de la note semestrielle de langue 1. Le CLES (ou la certification en langue) doit donc être présenté dans la langue choisie en langue 1.

Les étudiants de L3 au S6 et M2 au S3 passent obligatoirement un CLES de leur LV1, dont le niveau (B1 ou B2) est défini en fonction de leur résultat au test de positionnement ou, à titre exceptionnel, sur proposition de leur enseignant, sous réserve de l'obtention d'un avis favorable de la part du président du jury CLES. Le CLES 1 est réservé aux seuls L3 et M2 ayant un niveau inférieur à un niveau B1 lors d'un test de positionnement et aux étudiants en échec à la session CLES 2 de l'année. Le CLES 2 est réservé aux seuls L3 et M2 ayant un niveau B1 ou supérieur lors d'un test de positionnement.

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation par la Commission LanSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3-S6 ou au M2-S9 sera prise en compte par la Commission LanSAD.

### Comment s'inscrire ?

Il appartient à chaque étudiant concerné de procéder lui-même à son inscription selon le calendrier qui lui sera communiqué par le secrétariat pédagogique. L'inscription se fait en ligne : [crl.univ-littoral.fr](http://crl.univ-littoral.fr).

Contacts : [lansad@univ-littoral.fr](mailto:lansad@univ-littoral.fr)

Voir : site du CRL, rubrique CLES : <https://crl.univ-littoral.fr/cles-certifications/>

<sup>5</sup> Voir chap. IV.





## Certification PIX

Le Certificat informatique et internet PIX est un certificat national. Le niveau 1 en Licence atteste les compétences dans la maîtrise des outils informatiques et des technologies de l'information et de la communication. Il permet d'acquérir des compétences utiles à la poursuite de vos études et à l'entrée dans la vie professionnelle.

Le TD de « Compétences numériques » de 12 h au semestre 2 de la L1 permet de valider les compétences nécessaires à la certification de niveau 1

### ▲ Remarques importantes :

- Le TD de « Compétences numériques » est obligatoire et son évaluation est prise en compte pour la L1.
- PIX est un certificat national. Il faut valider toutes les compétences pour avoir le certificat PIX (il n'y a pas de compensation).

voir les modalités sur <https://pix.fr>

### \* L'insertion professionnelle

Responsable : Fabienne GERARD

Le Bureau Insertion Professionnelle (BIP) propose deux types de modules :

- Des modules **transversaux** ouverts aux inscriptions **volontaires** pour les étudiants de Licences 3, Master 1 et 2 à Dunkerque et Boulogne :
  - o session d'automne : se renseigner auprès du Service Universitaire d'Accueil Information Orientation et Insertion Professionnelle (SUAIO/IP).
  - o session de printemps : se renseigner auprès du SUAIO/IP
 Ces modules peuvent également être proposés en unité libre de Licence 3. Quelques places sont alors réservées aux étudiants des formations concernées. L'inscription reste cependant obligatoire. Les heures sont prises en charge par le SUAIO/IP.
- Des modules **obligatoires** mis en place dans une formation spécifique. Ce module est alors apparent dans le descriptif de formation. Une note et 2 ECTS sont attribués. Les heures sont alors prises en charge par la formation. Il n'y a pas de module obligatoire en histoire.

L'unité consacrée à **l'insertion professionnelle** est un module d'une durée de **12 à 18 heures** permettant de mener une réflexion sur **les atouts et compétences de l'étudiant et sur son propre marché de l'emploi** afin de mettre en œuvre son projet personnel et professionnel et bien démarrer une recherche d'emploi ou de stage. **Ce module est facultatif, mais vivement conseillé aux étudiants de L3 et de Master.** Les séances durent 3 heures. Les méthodes utilisées sont le travail en sous-groupes et les échanges entre participants et animateurs.

- **Séance 1 : Atelier de travail sur le thème du Bilan** : un travail individuel portant sur l'appropriation de ses acquis en termes de savoirs théoriques et compétences pratiques, directement utilisables sur le marché de l'emploi.
- **Séance 2 : Atelier de travail sur le thème du Projet** : les étudiants doivent ensuite élaborer leur projet professionnel et personnel à l'aide d'annonces d'offres d'emploi qu'ils ont trouvées et qu'ils ont préalablement passées au crible à l'aide d'une grille de lecture.
- **Séance 3 : Atelier de travail sur le thème du Marché** : un travail est mené sur le marché de l'emploi : entreprises, secteurs d'activité, fonctions et postes exercés à l'aide du fonds documentaire des Centres du SUAIO/IP.
- **Séance 4 : Table ronde sur la lettre de motivation et le CV** : conseils sur la rédaction des outils de candidature, règles à respecter sur la forme et le fond.
- **Séance 5 : (facultative) Atelier de travail sur la lettre de motivation et le CV** : correction par plusieurs animateurs des lettres de motivation et des CV des étudiants en réponse à une offre d'emploi.
- **Séance 6 : (facultative) Table ronde et atelier sur l'entretien de recrutement** : processus de recrutement, enjeux de l'entretien, conseils pratiques pour préparer un entretien, échanges d'expérience et entraînement au jeu des questions/réponses.
- **Simulations d'entretien** : environ 1 heure. Entraînement à l'entretien d'embauche avec une **simulation individuelle d'entretien** réalisée par des professionnels de l'association EGEE.

Pour toute information complémentaire, contactez **Fabienne GERARD** Bureau Insertion Professionnelle–SUAIO/IP 03 21 30 40 44. Bibliothèque universitaire (site Saint-Louis), Boulogne-sur-Mer

[suaioibg@univ-littoral.fr](mailto:suaioibg@univ-littoral.fr)

### \* Les débouchés

La Licence permet de passer des concours administratifs de la Fonction publique nationale (douanes, impôts, ministère des affaires étrangères, défense nationale) et de la Fonction publique territoriale (bibliothèques, conservation du patrimoine).

La Licence vous permet de poursuivre vos études :

- Master enseignement (MEEF) pour préparer les concours de l'Éducation Nationale, par exemple : Professeur des Écoles ; CAPES ; CAFEP ; CAPLP ; CAPES agricole<sup>6</sup>.
- Master recherche<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Voir chap. IX.

<sup>7</sup> Voir chap. VIII.

- Poursuite des études en intégrant une école supérieure, par exemple : École du Louvre ; Institut National Patrimoine ; École des Chartes ; École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques ; écoles de journalisme ; Instituts d'Études Politiques.
- Licence professionnelle (licence d'administration publique, guide conférencier).
- Master professionnel (tourisme, patrimoine, documentation, archivistique...).

Le Master permet d'intégrer par concours des institutions de recherches comme le CNRS. Le Master d'Histoire vous permet de poursuivre vos études ou d'intégrer une préparation à un concours :

- Agrégation (après le Master 2).
- Thèse de Doctorat (après le Master 2).

## 7. RESPONSABILISER LES ETUDIANTS

### \* Les bons comportements

La communauté universitaire repose sur l'écoute et l'attention. Les comportements déplacés tant à l'égard des étudiants que des personnels (manque de respect, violence, harcèlement) dans l'enceinte de l'établissement ne sauraient être tolérés.

## LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LE HARCÈLEMENT ET LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

**Les violences sexistes et sexuelles sont intolérables, à l'université comme ailleurs.** Tout comme le **harcèlement**, elles tombent sous le coup de la loi et exposent les coupables, en plus de sanctions dans le cadre universitaire, à de lourdes peines prévues par l'article 222-33 du Code pénal :

Article 222-33

Modifié par LOI n°2018-703 du 3 août 2018 - art. 11  
Modifié par LOI n°2018-703 du 3 août 2018 - art. 13

I. - Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

L'infraction est également constituée :

1° Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime par plusieurs personnes, de manière concertée ou à l'instigation de l'une d'elles, alors même que chacune de ces personnes n'a pas agi de façon répétée ;

2° Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime, successivement, par plusieurs personnes qui, même en l'absence de concertation, savent que ces propos ou comportements caractérisent une répétition.

II. - Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers.

III. - Les faits mentionnés aux I et II sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

L'ULCO, mobilisée pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement, attend de tous les étudiants et personnels un comportement exemplaire à cet égard. Mettre un terme aux agissements de cette nature qui pourraient malgré tout se produire est l'affaire de tous. Ne pas s'y opposer, c'est s'en rendre complice.



Votre Université met en place un dispositif de signalement et d'alerte des discriminations, du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes dont vous pourriez être victime ou témoin dans votre vie étudiante. Vous pouvez écrire un mail à l'adresse : [stop.discrimination@univ-littoral.fr](mailto:stop.discrimination@univ-littoral.fr) ou rencontrer sur chaque pôle de l'ULCO un des trois référent.es (étudiant.e, enseignant.e et agent.e). Toutes les infos et les coordonnées sur <https://egalite.univ-littoral.fr/>

Vous pouvez également signaler ces situations à vos élus étudiants, au responsable d'année ou à tout autre enseignant. Des mesures seront immédiatement prises pour faire cesser les faits, protéger la victime et identifier l'auteur qui sera sanctionné. L'anonymat de la victime sera garanti s'il est souhaité et une aide psychologique et juridique pourra lui être apportée.

## L'USAGE DU TELEPHONE

Tout enregistrement ou prise de vue d'un enseignant sans son autorisation explicite est interdite. Pour rappel, la justice administrative sanctionne le fait de diffuser sur les réseaux sociaux des prises de vues d'enseignants, y compris sur des groupes de discussion privés. Le département est attentif à sanctionner toute dérive.

\* La lutte contre la fraude

## LE PLAGIAT

Le **plagiat** consiste à reproduire et à présenter comme étant le résultat de ses propres travaux tout ou partie de documents rédigés par un ou plusieurs autres auteurs sans contribution ni réflexion personnelle de l'étudiant et sans mention du nom du ou des auteurs de ces documents. C'est un délit puni par la loi. L'étudiant qui recopie en intégralité un texte ou même une phrase sur des sites internet, dans les livres, les rapports de stage, les journaux, etc., sans la mettre entre guillemets et citer sa source, se rend coupable d'un **plagiat**. Changer quelques mots est une forme de dissimulation, mais cela reste du plagiat. Dans le cadre des études, le plagiat est **une fraude** qui expose le coupable à des sanctions laissées à l'appréciation des enseignants. En cas de récidive, l'étudiant peut être traduit devant la section disciplinaire de l'université.

## LA FRAUDE AUX EXAMENS

**La constatation d'une fraude commise à l'occasion d'un examen entrainera des sanctions** qui peuvent aller jusqu'à la comparution de l'étudiant coupable devant la section disciplinaire de l'université. Celle-ci peut prononcer les sanctions prévues par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 modifié **relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur** :

- ◆ L'avertissement.
- ◆ Le blâme
- ◆ L'exclusion de l'établissement pour une durée variable ou définitivement
- ◆ L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée variable ou définitivement.



# III CALENDRIER



### III. CALENDRIER 2024-2025

PRE RENTREE			
36	Lundi 02.09 – Mardi 03.09.24 Mercredi 04.09.2024	Explor' ULCO Pré-rentree histoire	2 et 3 septembre 2024 : accueil des étudiants
<b>PREMIER SEMESTRE = L1:S1 – L2:S3 – L3:S5</b>			
37	Lundi 09.09 – Samedi 14.09.2024	Semaine 1	Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre
38	Lundi 16.09 – Samedi 21.09.2024	Semaine 2	16-20 septembre : Job'ULCO
39	Lundi 23.09 – Samedi 28.09.2024	Semaine 3	
40	Lundi 30.09 – Samedi 05.10.2024	Semaine 4	3 octobre : Journée d'intégration des étudiants internationaux
41	Lundi 07.10 – Samedi 12.10.2024	Semaine 5	7 octobre-12 octobre : fête de la science
42	Lundi 14.10 – Samedi 19.10.2024	Semaine 6	
43	Lundi 21.10 – Samedi 26.10.2024	Semaine 7	
44	Lundi 28.11 – Samedi 02.11.2024	Vacances de la Toussaint : du samedi 26.10 après les cours au lundi 04.11 au matin	
45	Lundi 04.11 – Samedi 09.11.2024	Semaine 8	
46	Mardi 12.11 – Samedi 16.11.2024	Semaine 9	15 novembre : CLES B2 anglais 11 novembre : Armistice 1918
47	Lundi 18.11 – Samedi 23.11.2024	Semaine 10	22 novembre : Journée premier emploi 23 novembre : Salon des Masters
48	Lundi 25.11 – Samedi 30.11.2024	Semaine 11	
49	Lundi 02.12 – Samedi 07.12.2024	Semaine 12	3 décembre : Journée internationale des personnes handicapées 7 décembre : Salon de l'Étudiant et de la Formation de Dunkerque
50	Lundi 09.12 – Samedi 14.12.2024	Semaine 13	
51	Lundi 16.12 – Samedi 21.12.2024		
52-01	Lundi 23.12 – Samedi 04.01.2025	Vacances de Noël : Du samedi 21.12.2024 après les cours au lundi 06.01.2025 matin	
<b>1<sup>ère</sup> SESSION D'EXAMENS DES L1:S1 – L2:S3 – L3:S5</b>			
2	Lundi 06.01 – Samedi 11.01.2025	1 <sup>ère</sup> semaine d'examens 1-3-5 semestres	
3	Lundi 13.01 – Samedi 18.01.2025	2 <sup>e</sup> semaine d'examens 1-3-5 semestres 17 janvier: CLES B1 anglais 16-18 janvier 2025 : Salon du Lycéen et de l'Étudiant de Lille	
<b>DEUXIÈME SEMESTRE = L1:S2 – L2:S4 – L3:S6</b>			
4	Lundi 20.01 – Samedi 25.01.2025	Semaine 1	Reprise des cours du 2 <sup>e</sup> semestre 23 janvier : CLES B2 allemand et espagnol 25 janvier : Journée Portes Ouvertes
5	Lundi 27.01 – Samedi 01.02.2025	Semaine 2	
6	Lundi 03.02 – Samedi 08.02.2025	Semaine 3	05 février : Jurys histoire du 1 <sup>er</sup> semestre
7	Lundi 10.02 – Samedi 15.02.2025	Semaine 4	10-15 février : Journées d'immersion
8	Lundi 17.02 – Samedi 22.02.2025	Vacances d'hiver : du samedi 15.02 après les cours au lundi 24.02 matin	
9	Lundi 24.02 – Samedi 01.03.2025	Semaine 5	
10	Lundi 03.03 – Samedi 08.03.2025	Semaine 6	06 mars: CLES B1 espagnol et allemand 07 mars : CLES B1 anglais
11	Lundi 10.03 – Samedi 15.03.2025	Semaine 7	
12	Lundi 17.03 – Samedi 22.03.2025	Semaine 8	
13	Lundi 24.03 – Samedi 29.03.2025	Semaine 9	24-28 mars : semaine du développement durable
14	Mardi 31.03 – Samedi 05.04.2025	Semaine 10	04 avril : Journée du sport
15-16	Lundi 07.04 – lundi 21.04.2025	Vacances de Printemps : Du samedi 05.04 après les cours au mardi 22.04 matin	
17	Mardi 22.04 – Samedi 26.04.2025	Semaine 11	21 avril : Lundi de Pâques
18	Lundi 28.04 – Samedi 03.05.2025	Semaine 12	1 <sup>er</sup> mai : Fête du travail
19	Lundi 05.05 – Samedi 10.05.2025	Semaine 13	8 mai : fin de la guerre 1939-1945
<b>1<sup>ère</sup> SESSION D'EXAMENS DES L1:S2 – L2:S4 – L3:S6</b>			
20	Lundi 12.05 – Samedi 17.05.2025	Examens semestres 2-4-6	
21	Lundi 19.05 – Samedi 24.05.2025		
22	Lundi 26.05 – Samedi 31.05.2025	29 mai : jeudi de l'Ascension	
23	Lundi 02.06 – Samedi 07.06.2025	4 juin : Jurys histoire du 2 <sup>e</sup> semestre 06 juin : CLES C1 anglais	
24	Mardi 10.06 – Samedi 14.06.2025	DPP	Dispositions Pédagogiques Particulières 9 juin : Lundi de Pentecôte
<b>2<sup>e</sup> SESSION D'EXAMENS DES L1 : S1, S2 ; L2 : S3, S4 ; L3 : S5, S6</b>			
25	Lundi 16.06 – Samedi 21.06.2025	Examens semestres 1-6	
26	Lundi 23.06 – Samedi 28.06.2025	Examens semestres 1-6	
27	Lundi 30.06 – Samedi 05.07.2025	03 juillet : Jurys histoire de la session 2	

# **IV MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**





## IV. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (MCCC)

Le texte de référence est l'arrêté du 30 juillet 2018 sur la licence.

Les parcours de licence sont organisés en semestre, en blocs de connaissances et de compétences et en unités d'enseignement (UE). La définition de **blocs de connaissances et de compétences** vise à valider et attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. **La licence d'histoire sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits européens.**

### 1. INSCRIPTION ET PROGRESSION

L'inscription administrative est annuelle, elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes

Les conditions de la progression (L1/L2 et L2/L3) sont définies par chaque département pédagogique.

Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1.

### 2. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (MCCC)

#### \* Cadrage réglementaire

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des compétences s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par l'article L. 613-1 du code de l'éducation et la circulaire n°2000-033 du 01<sup>er</sup> mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Les établissements précisent les modalités de l'évaluation, la place respective des épreuves écrites et orales, ainsi que les modes spécifiques de validation des diverses activités pédagogiques et, notamment les périodes ou des projets conduits individuellement ou collectivement en milieu professionnel.

Le règlement des études est proposé par le président du jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département dans le respect des MCCC adoptées en CFVU et transmis pour validation définitive au Président de l'université.

Chaque département communique au Service Universitaire de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation, et de l'Insertion Professionnelle (SUAIO/IP) et à la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE), le guide des études et les modalités de contrôle des connaissances (L613-1) propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

La diffusion des modalités particulières à chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date.

#### \* Validation des parcours de formation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées **soit par un contrôle continu et régulier (CC), soit par un examen terminal (ET), soit par ces deux modes de contrôle combinés.** Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

Les MCCC tiennent compte des contraintes spécifiques des étudiants en régime spécial d'études.

L'évaluation continue est privilégiée et permet une acquisition (et vérification) progressive tout au long de la formation (arrêté licence) hors régime spécial d'études mentionné par l'art. 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations.

#### Contrôle continu et examen terminal

Plusieurs modalités de calcul de la note finale des Éléments Constitutifs (EC) ou Unité d'Enseignement (UE) sont envisageables et sont déclinées dans le règlement des études. Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

#### Anonymat

Les modalités des examens terminaux (écrits) doivent veiller à garantir l'anonymat, autant que faire se peut.

#### Capitalisation

Au sein d'un parcours de formation, **les unités d'enseignement (UE) sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne** (la note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve). L'acquisition de l'unité d'enseignement entraîne l'acquisition des crédits correspondants. Chaque formation fixe la valeur en crédits européens de chaque UE.

**De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement**, dont la valeur en crédits est également fixée.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une même formation (mention identique), les crédits obtenus dans le cas de validation d'année(s) et/ou de semestre(s) entier(s), délivrés dans l'établissement d'origine, lui sont définitivement acquis ; et les crédits acquis dans le cas de validation d'UE ou d'EC faisant partie de semestres non-acquis, sont repris sous l'autorité du président du jury (à la hauteur des crédits capitalisés).

### **Compensation**

La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement (UE) et de regroupements cohérents d'UE, organisées notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants.

Un dispositif spécial de compensation peut être mis en œuvre, notamment lorsqu'un étudiant fait le choix de se réorienter, d'effectuer une mobilité dans un autre établissement d'enseignement supérieur français ou étranger ou d'interrompre ses études. Ce dispositif a pour but de permettre à un étudiant qui le souhaite en fonction de son projet personnel d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et d'obtenir ainsi la validation correspondante en crédits. Le dispositif est placé sous la responsabilité du jury du diplôme et les règles de compensation prennent en compte la nécessaire progressivité des études.

**Pour la licence d'histoire**, les éléments constitutifs des UE sont compensables. Les UE sont compensables entre elles. L'UE des fondamentaux n'est compensable que dans la mesure où la **note obtenue est égale ou supérieure à 05/20**.

### **Obtention du diplôme**

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies par la formation.

Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

L'acquisition des UE emporte des crédits européens correspondants. Un diplôme obtenu confère 180 crédits.

### **Seconde Chance**

L'article 12 de l'arrêté du 30/07/2018 prévoit que les MCCC soient organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Il n'y a pas de délai entre évaluation initiale et seconde chance.

L'étudiant bénéficie, de droit, d'une évaluation de substitution dans des conditions définies par l'établissement, lorsqu'il a des contraintes particulières, notamment s'il bénéficie d'un régime spécial d'études (arrêté du 22 janvier 2014, voir plus loin).

Il convient que les épreuves de rattrapage soient conçues de sorte à assurer une égalité de traitement avec les étudiants de la session principale. Les modalités doivent être comparables en nature (oral ou écrit), en durée et en compétences évaluées.

Les notes de contrôle continu de session 1 sont conservées en session 2.

### **Bonus**

Les diverses activités exercées en sus du programme normal de la formation sont valorisées sous forme de bonus.

Voici le catalogue des bonus proposés à l'ULCO :

**Sport et culture** : Activités sportives, atelier vidéo (Dunkerque), troupe universitaire (Dunkerque), Piste sur scène (Boulogne).

**Langues et expression** : Cours de langue, certification langue – CLES, CEL'ouquence (Dunkerque), cours de langue picarde au CRL.

**Engagement étudiant** : Tutorat pédagogique, engagement étudiant et citoyen.

**Découvertes et immersions** : Stage volontaire, semestre ou année de césure, sessions de l'étudiant créateur.

**Unités d'ouverture** : UE d'ouverture, UE suivie dans une autre formation : département Lettres, département Droit, etc. À noter que l'ULCO ouvre un module « Transition écologique et développement soutenable » en 2024-2025.

L'intégralité du catalogue des bonus est à retrouver sur votre ENT dans l'onglet « Services administratifs » puis « espace de documents ».

Si plusieurs activités à bonus sont suivies pendant un semestre donné, la meilleure des notes est conservée. Seules les notes de bonus supérieures à 10/20 sont prises en compte

Le bonus est fixé à 3% du total maximum des points : 20/20 (20x3% = 0,6 point).

Note obtenue en activité Bonus au semestre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne du semestre / 20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

Le bonus s'applique dans le cadre de la **Licence d'histoire** à l'UE de professionnalisation, sans attribution de crédits.

### 3. JURYS ET RESULTATS

#### \* Composition des Jurys : L. 613-1 du code de l'éducation

Le président de l'université nomme le président et les membres des jurys. La composition du jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des enseignants. La composition des jurys est publique.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

#### \* Résultats

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants. Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien.

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats (respect du délai autant que faire se peut). La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation.

Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE). Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis le plus rapidement possible à la DEVE pour la fin de l'année universitaire (voir calendrier).

Afin de respecter l'article 6 de la loi du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

**Les résultats (admis, ajourné et AJAC) sont affichés, mais pas les notes de chaque étudiant.**

S'il s'agit de publier les notes des étudiants, les notes sont considérées comme des données à caractère personnel et ne doivent être accessibles que par l'étudiant concerné après authentification.

#### \* Redoublement

Le redoublement est de droit et sans limite dans les filières non sélectives.

### 4. ASSIDUITE ET INCIDENTS PENDANT LES EXAMENS

#### \* L'assiduité aux enseignements

L'assiduité est définie par l'arrêté du 30/07/2019.

Le Président de l'université détermine les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants par type d'enseignement (enseignements en présentiel : CM et TD ou TP, les enseignements à distance, les enseignements mobilisant les outils numériques, les projets individuels et collectifs notamment) : les étudiants sont vivement incités à assister à toutes les formes d'enseignement et d'évaluation.

Chaque étudiant a obligation de procéder à son inscription pédagogique et de respecter les engagements pris dans le contrat pédagogique de réussite. En cas de non-respect, l'étudiant est tenu de justifier de son absence par tous moyens. La recevabilité du justificatif est laissée à l'appréciation de l'équipe pédagogique. Il appartient à l'étudiant de se mettre à jour des contenus des enseignements dispensés en son absence et du calendrier des exercices demandés.

**Les absences répétées et injustifiées aux enseignements seront sanctionnées.** À compter de la rentrée 2023-2024, cinq points sont retirés à chaque enseignement dans lequel l'étudiant a été constaté quatre fois en absence injustifiée.

L'étudiant boursier sur critères sociaux doit remplir les conditions générales de scolarité et d'assiduité. En application des articles L. 612-1-1 et D. 821-1 du Code de l'éducation, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés, réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation et se présenter aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu et un ordre de reversement est émis pour obtenir le remboursement des mensualités de bourse indûment perçues.

#### \* Incidents pendant les examens

##### Retard

Les étudiants doivent être présents 15mn dans la salle d'examen avant le début de l'épreuve. Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés. Ils sont soumis à l'appréciation du président du jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le président de jury ou le vice-président en charge de la formation si nécessaire peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

### **Absence justifiée ou non justifiée aux examens**

Un étudiant sera déclaré en absence justifiée s'il présente un justificatif d'absence dans un **déla**i de 5 jours ouvrables à compter de l'examen ; la justification sera appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

Un étudiant sera déclaré en absence injustifiée si le justificatif n'est pas recevable ou s'il n'a pas de justificatif.

En application de ce principe, voici les différentes situations :

Évaluation initiale (session 1) :

-un étudiant absent injustifié à une épreuve ou matière en session 1 sera défaillant et devra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (session 2).

-un étudiant absent justifié à une épreuve ou matière en session 1 pourra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (épreuve de substitution).

Évaluation supplémentaire (session 2) : un étudiant absent à une épreuve ou matière :

- S'il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise sauf dispositions particulières dans le guide des études de la formation

- S'il était déjà absent en session 1 :

Si Absence justifiée : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant et décider de le déclarer admis

Si Défaillant : l'étudiant est défaillant s'il est encore absent injustifié

## **5. DELIVRANCE DES DIPLOMES ET MENTIONS**

### **\* Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG**

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le diplôme de DEUG, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux années qui le composent (L1 et L2).

### **\* Obtention du diplôme final de licence**

Pour obtenir le diplôme de Licence, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des trois années qui le composent (L1, L2 et L3).

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme : moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20.

Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20.

Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

## **6. REGIME SPECIAL D'ETUDES**

Il est défini par l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 (mis à jour par l'arrêté du 30 juillet 2018).

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation fixe les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment des étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne, aux femmes enceintes, aux étudiants chargés de famille, aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants engagés dans plusieurs cursus, aux étudiants en besoins éducatifs particuliers, aux étudiants en situation de longue maladie, aux étudiants entrepreneurs, aux artistes et sportifs de haut niveau et aux étudiants exerçant les activités mentionnées à l'art. L 611-11 du code de l'éducation.

### **\* Sportifs de haut niveau (SHN)**

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et fournir le calendrier des compétitions. Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant. Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

Une date limite est à respecter pour se déclarer SHN : la commission SUAPS se réunit en juin, mi-octobre et mi-novembre.



\* **Handicap**

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques.

La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement.

\* **Statut d'étudiant salarié**

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne.

L'étudiant doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements.

Il ne peut pas passer le contrôle continu et il est invité à passer l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est prévu, une évaluation spécifique doit être proposée pour l'étudiant salarié, tenant compte de sa situation.

\* **Les étudiants « empêchés »**

Sont concernés les étudiants qui ne rentrent pas dans la catégorie des étudiants en situation de handicap et qui présentent un problème de santé temporaire (foules, entorses, hospitalisation, plâtre...).

Des aménagements peuvent être mis en place selon les ressources disponibles (personnel, matériel) de la formation et sont sous la responsabilité de l'étudiant. La demande d'aménagement se fait par l'étudiant auprès d'un médecin du SUMPPS, qui rédige un avis médical à validité temporaire.

L'étudiant doit déposer le document, dans un délai de deux jours ouvrables avant la date de l'évaluation, auprès du service scolarité de la formation concernée.

L'aménagement d'examens est pris en compte par la formation en fonction des règles d'organisation de l'examen.

\* **Autres situations particulières**

**Pièces à fournir**

<b>Statut</b>	<b>Justificatifs</b>
Artiste de haut niveau	Inscription au conservatoire ou école des beaux-arts.
Étudiant suivant un double cursus	Certificat de scolarité
Étudiant effectuant un service civique	Contrat d'engagement
Étudiant participant à la réserve militaire	Contrat d'engagement
Étudiante enceinte	Certificat médical, attestation de grossesse
Étudiant chargé de famille	Livret de famille

**7. EXAMENS**

Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents et outils numériques ou connectés autorisés. À défaut, aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

## 8. ANNEXE : LANSAD ET CLES<sup>1</sup>

### Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences en LANSAD en Licence

Le Département Langues & Langues Appliquées est responsable des modalités de ventilation des services des enseignants(-chercheurs) de langues. Son Conseil a créé une Commission LanSAD dédiée à la gestion d'éventuelles contestations de résultats dans l'UE LanSAD, en lien direct avec les Présidents des jurys des formations.

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> langues obligatoires ou en option obligatoire.

Le Service LanSAD/CRL/CLES: [lansad@univ-littoral.fr](mailto:lansad@univ-littoral.fr)

#### \* Pour les L1-L2-L3 au S5

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre.

Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.**

Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Ecrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.**

En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une **note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.**

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).

Le niveau minimum requis en Licence est le **niveau B1+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)**. En Master, le niveau minimum requis est le niveau B2+ du CECRL.

△ Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2 ;

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.

△ Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année :

- les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves de l'UE (3 notes).

#### **Déroulement des sessions 1 et 2 en L1-L2-L3 au S5**

Compétences évaluées	SESSION 1		SESSION 1	SESSION 2	NOTES
	CE	PE*	<i>Épreuve de substitution</i>		
<b>Pratique de la Langue écrite</b>	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	<b>PLE (40%)</b>
<b>Pratique de la Langue orale</b>	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	<b>PLO (40%)</b>
<b>Autoformation guidée</b>	TAG	TAG	délai supplémentaire	délai supplémentaire	<b>TAG (20%)</b>

\* Dans la mesure du possible, les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants d'un même niveau et d'une même filière. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

#### \* Pour les L3 au S6

##### Intégration du CLES en L3 - semestre 6

En plus des évaluations du semestre en langues, le semestre 6 de L3 intègre une note de CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. L'étudiant doit donc se présenter au CLES dans la langue choisie en langue 1.

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation, totale ou partielle, par la Commission LANSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

L'orientation des étudiants vers le CLES B2 ou le CLES B1 sera effectuée en fonction des résultats obtenus au test de positionnement, ou sur proposition de l'enseignant, après accord du Président du jury CLES.

<sup>1</sup> Voir ci-dessus p. 7, 8.

**Déroulement des sessions 1 et 2 en L3 au S6**

Compétences évaluées	SESSION 1		SESSION 1	SESSION 2	NOTES
	CE	PE*	<i>Épreuve de substitution</i>		
<b>Pratique de la Langue écrite</b>	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	<b>PLE (40%)</b>
<b>Pratique de la Langue orale</b>	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	<b>PLO (40%)</b>
<b>Autoformation guidée</b>	TAG	TAG	délai supplémentaire	délai supplémentaire	<b>TAG (20%)</b>
<b>CLES</b>	Session unique		Orientation vers les épreuves de substitution, sans possibilité d'obtenir la certification	Orientation vers les épreuves de la session 2, sans possibilité d'obtenir la certification	<b>CLES (50%)</b>

\*Dans la mesure du possible, les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants d'un même niveau et d'une même filière. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

**Tableau de conversion des compétences évaluées au sein d'une même session CLES en notes pour les étudiants de L3S6 (1 compétence B2 = 5 points / 1 compétence B1 = 4 points)**

compétences validées	0 compétence B1	1 compétence B1	2 compétences B1	3 compétences B1	4 compétences B1
<b>0 compétence B2</b>	0	4	8	12	16
<b>1 compétence B2</b>	5	9	13	17	
<b>2 compétences B2</b>	10	14	18		
<b>3 compétences B2</b>	15	19			
<b>4 compétences B2</b>	20				

△ Attention, le CLES B2 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B2 sont validées au moment de leur évaluation ; le CLES B1 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B1 (ou B2) sont validées au moment de leur évaluation.

**\* Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES**

Les enseignements facultatifs suivis dans le cadre du Centre de Langues donnent lieu à des évaluations sur le même format que celles prévues dans les MCCC LanSAD de Licence (cf. supra), mais n'incluent au minimum que 5 heures de travail en autoformation guidée (TAG). Le CLES n'est pas intégré dans les notes finales de L3-S6.

La moyenne des 3 notes donne lieu à une note prise en compte dans le Bonus chaque semestre.

Au Centre de Langues, un étudiant ne peut pas s'inscrire dans un cours dont il maîtrise déjà parfaitement la langue enseignée (niveau C2 du CECRL). Si un étudiant a déjà validé un niveau dans une langue, il devra alors obligatoirement s'inscrire dans le niveau supérieur, s'il se réinscrit dans cette même langue, l'année suivante.

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence pour le 2e semestre de l'année d'études en cours.

De même toute certification en langue, en dehors des cas énoncés ci-dessus, pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la Commission LanSAD

# V LICENCE 1

Enseignant responsable d'année : Sébastien MARTIN  
Présidente du Jury : Julie MARQUET





# V. LICENCE 1

## 1. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

<b>L I C E N C E 1</b>			
Le premier cycle est constitué de la LICENCE qui se prépare en trois ans. Au terme des deux premières années l'étudiant peut demander le diplôme du DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales).			
La première année de la LICENCE est divisée en deux semestres de 12 semaines chacun.			
L'enseignement s'organise autour de trois Unités d'Enseignement (UE), chacune comprenant plusieurs matières.			
<b>S1 : PREMIER SEMESTRE : 12 semaines</b>			
<b>Unité d'Enseignements Fondamentaux 1 (F 101)</b>		<b>TOTAL : 36 h CM et 48 h TD = 12 ects</b>	
	CM	TD	
- Histoire ancienne	18 h	24 h	6 ects
- Histoire contemporaine	18 h	24 h	6 ects
<b>Unité d'Enseignements de Professionnalisation 1 (P 101)</b>		<b>TOTAL : 48 h CM et 105 h TD = 14 ects</b>	
	CM	TD	
- Géographie	12 h	24 h	4 ects
- Langue moderne 1	-	25 h	2 ects
- Langue ancienne (Latin ou Grec)	-	12 h	2 ects
- Projet Professionnel Personnalisé 1	-	20 h	2 ects
- Approfondissements (2 enseignements obligatoires) :			
. Introduction à l'histoire sociale	12 h	12 h	2 ects
. Introduction à l'histoire politique	12 h	12 h	2 ects
<i>ou</i>			
- 1 option d'ouverture au choix parmi 2 :			
. Droit (Histoire du droit, culture générale, droit du patrimoine et de la culture, relations internationales, ...)			4 ects
. Lettres (Littérature comparée, Histoire de la langue, culture générale, ancien français...)			4 ects
<b>Unité d'Enseignements de Méthodologie 1 (M 101)</b>		<b>TOTAL : 36 h TD = 4 ects</b>	
	CM	TD	
- Méthodes et techniques de l'histoire	-	18 h	2 ects
- S'exprimer en historien	-	18 h	1 ects
- Méthodologie documentaire	en ligne		1 ects

<b>S2 : DEUXIÈME SEMESTRE : 12 semaines</b>			
<b>Unité d'Enseignements Fondamentaux 2 (F 102)</b>		<b>TOTAL : 36 h CM et 48 h TD = 12 ects</b>	
	CM	TD	
- Histoire médiévale	18 h	24 h	6 ects
- Histoire moderne	18 h	24 h	6 ects
<b>Unité d'Enseignements de Professionnalisation 2 (P 102)</b>		<b>TOTAL : 36 h CM et 97 h TD = 14 ects</b>	
	CM	TD	
- Géographie	12 h	24 h	4 ects
- Langue moderne 1	-	25 h	2 ects
- Langue ancienne (Latin ou Grec)	-	12 h	2 ects
- Informatique	-	12 h	2 ects
- Approfondissements (2 approfondissements obligatoires) :			
. Introduction à l'aménagement du territoire	12 h	12 h	2 ects
. Introduction à l'histoire de l'art	12 h	12 h	2 ects
<b>Unité d'Enseignements de Méthodologie 2 (M 102)</b>		<b>TOTAL : 36h TD = 4 ects</b>	
	CM	TD	
- Méthodes et techniques de l'histoire	-	18 h	2 ects
- S'exprimer en historien	-	18 h	2 ects

## 2. LES PROGRAMMES

### UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – S1

#### DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

<b>F 101 : Histoire ancienne</b>			
<b>CM 18 h</b>		<b>TD 24 h</b>	
Enseignant :	Susana MARCOS	Enseignant :	Susana MARCOS Mathieu LEDUC
Programme :	<b>Introduction à l'histoire grecque</b>		
Bibliographie :	AMOURETTI M.-Cl. et RUZE Fr., <i>Le Monde grec antique</i> , Paris, Hachette, rééd. 2018. BAZLEZ M.-Fr., <i>Histoire politique du monde grec antique</i> , Paris, A. Colin, rééd. 2015. ORRIEUX Cl. et SCHMITT-PANTEL P., <i>Histoire grecque</i> , Paris, PUF, rééd. 2020.		
Le parcours diachronique proposé, de l'époque archaïque à la période hellénistique, permet une première approche de l'histoire grecque, de ses acteurs et des enjeux historiographiques qui y sont liés. Il vise à acquérir les grands repères politiques, économiques et sociaux notamment liés à l'émergence de la <i>polis</i> . Les TD sont l'occasion d'un travail plus spécifique d'analyse historique des sources antiques.			
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>			
<b>F 101 : Histoire contemporaine</b>			
<b>CM 18 h</b>		<b>TD 24 h</b>	
Enseignante :	Julie MARQUET	Enseignants :	Julie MARQUET Sébastien NOFFICIAL
Programme :	<b>L'Europe de 1815 à 1914</b>		
Bibliographie :	DELALANDE N., TRUONG-LOÏ B., <i>Histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, Presses de Sciences Po, 2021 APRILE S., <i>La révolution inachevée (1815-1870)</i> , Paris, Belin, 2010 BERSTEIN S. et MILZA P. (dir.), <i>Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, Hatier, 2004.		
Ce cours propose une présentation générale de l'histoire du XIX <sup>e</sup> siècle, dans une perspective d'histoire politique et sociale. Il aborde de manière chronologique l'âge des révolutions et des empires, afin d'éclairer la construction progressive des États-nations. Il s'arrête sur les phénomènes qui ont contribué au façonnement des sociétés européennes contemporaines : transformation des mondes du travail, entreprise coloniale, guerres, rapport à l'environnement.			
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>			

### UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S1

#### UN CM et UN TD de GÉOGRAPHIE OBLIGATOIRES

<b>P 101 : Géographie</b>				<b>CM 12 h et TD 24 h</b>
<b>CM 12 h</b>		<b>TD 24 h</b>		
Enseignant :	Anthony JOUVENEL	Enseignants :	Anthony JOUVENEL et Mickaël HENOCQ	
Programme :	<b>De la France à l'Europe : un aménagement du territoire en mutation</b>			
Bibliographie :	DAMETTE F., SCHEIBLING J., <i>La France. Permanences et mutations</i> , Paris, Hachette Supérieur, 2003. DEZERT B., <i>La France face à l'intégration européenne</i> , Paris, Masson, 1999. FOUCHER M., <i>Europe, Europes</i> , revue <i>La documentation photographique</i> n°8074, La Documentation française, Paris, 2010. NOIN D., <i>Le nouvel espace français</i> , Paris, A. Colin, 2009. Les volumes concernés de la <i>Géographie universelle</i> .			
Après avoir rappelé les grandes lignes du contexte géographique de la France, le cours magistral s'attachera à explorer les différentes facettes de l'aménagement du territoire en France, à la fois dans le temps et dans l'espace : les évolutions depuis 1945, les acteurs, les grands projets, les perspectives européennes. Les séances de travaux dirigés viendront justement élargir le spectre par l'étude des frontières européennes comme nouvel enjeu d'aménagement pour les territoires nationaux. Les TD s'intéresseront aux frontières européennes à travers l'étude de documents.				
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 3h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 3h).</b>				

EtTROIS TD OBLIGATOIRES

<b>P 101 : Langue moderne 1</b>		<b>TD 25 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Préparation au CLES	
<b>MCCC : modalités à préciser en TD</b>		
<b>P 101 : Langue ancienne</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignants :	Élise BERTELOOT : Grec ; Élise BERTELOOT et Véronique LAPORTERIE : Latin	
Bibliographie :	DÉLÉANI S., VERMANDER J.-M., <i>Initiation à la langue latine et à son système</i> , SEDES, Paris, 1975.	
Enseignement du grec ou du latin. Deux niveaux en latin : latin débutant pour historiens. Initiation au système de la langue latine : notion de déclinaison, étude des différents cas et approches de la conjugaison. Seront abordées les trois premières déclinaisons du nom, les deux classes d'adjectifs, les cinq conjugaisons à l'indicatif actif et passif, ainsi que celle du verbe <i>sum</i> et de ses composés. Exercices fréquents de thème et de version favoriseront l'assimilation rapide de ces notions ; et latin perfectionnement, ouvert tout à la fois aux étudiants de première année ayant poursuivi l'étude du latin jusqu'en classe terminale et à ceux de seconde année qui ont suivi le cours d'initiation en première année. Approfondissement des notions déjà entrevues et l'acquisition de connaissances nouvelles, il se propose d'aborder les grands textes de la littérature latine, et plus particulièrement ceux des historiens.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : ET (écrit de 2h) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).</b>		
<b>P 101 : Projet Professionnel Personnalisé</b>		<b>TD 20 h</b>
Enseignant responsable : Éric ROULET		
Intervenants :	Eric ROULET, CEL et professionnels	
Présentation des métiers au travers des conférences réalisées par des professionnels et sensibilisation à l'entrepreneuriat		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).</b>		

EtCHOIX entre LES ENSEIGNEMENTS D'APPROFONDISSEMENT A ou B :A

<b>P 101 : Introduction à l'histoire sociale</b>		<b>CM 12 h et TD 12 h</b>	
<b>CM 12 h</b>		<b>TD 12 h</b>	
Enseignant :	Romain CASTELLES	Enseignants :	Romain CASTELLES Julie MARQUET
Programme :	<b>Genre et histoire</b>		
Bibliographie :	DUBY G., PERROT M. (dir.), <i>Histoire des femmes en Occident</i> , 5 vol., Perrin, Paris, 2002. MONJARET A., PUGEAULT C. (dir.), <i>Le sexe de l'enquête</i> , Lyon, ENS Éditions, 2014. Équipe de recherche GenERE <i>Épistémologies du genre</i> , Lyon, ENS Éditions, 2018. RENNES J., <i>Encyclopédie critique du genre</i> , Paris, La Découverte, 2016. RIVOAL H., « Virilité ou masculinité ? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins », <i>Travailler</i> , vol. 38, no. 2, 2017, pp. 141-159.		
Le genre, qui étudie les interactions sociales entre masculin et féminin, se développe dans les sciences sociales depuis les années 1980 dans le monde anglo-saxon et en Europe quelques décennies plus tard. Le cours a pour objet de comprendre l'utilité du concept de genre dans l'histoire des sociétés depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine en évoquant les enjeux et débats actuels à travers des documents variés.			
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 2h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 2h).</b>			
<b>P 101 : Introduction à l'histoire politique</b>		<b>CM 12 h et TD 12 h</b>	
<b>CM 12 h</b>		<b>TD 12 h</b>	
Enseignant :	Sébastien MARTIN	Enseignant :	Pierre FOURNIER
Programme :	<b>Histoire des idées et des systèmes politiques</b>		
Bibliographie :	TOUCHARD Jean (dir.), <i>Histoire des idées politiques, des origines au XVIII<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, PUF, 2012. TOUCHARD Jean (dir.), <i>Histoire des idées politiques, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours</i> , Paris, PUF, 2014.		
De l'Antiquité à nos jours, les sociétés humaines ont inventé des formes variées d'organisation et de pensées politiques. Il s'agit d'appréhender les pratiques – formes d'exercice du pouvoir, institutions, souveraineté – à partir d'une approche aussi bien politique que culturelle et sociale. Royauté, empire, démocratie, dictature (entre autres) : le profond renouvellement qu'a connu l'histoire politique, au cours des dernières décennies, invite à questionner à nouveaux frais des notions et concepts aujourd'hui d'usage courant, en les contextualisant selon différentes temporalités, entre temps court et temps long, pour mieux comprendre notre rapport actuel au politique.			
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 2h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 2h).</b>			

## B

**UNE OPTION de REORIENTATION parmi les ENSEIGNEMENTS SUIVANTS**

<b>P 101 : Lettres</b>
Voir le département de lettres
<b>P 101 : Droit</b>
Voir le département de droit

**UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S1****TROIS TD OBLIGATOIRES**

<b>M 101 : Méthodes et techniques de l'histoire</b>		<b>TD 18 h</b>
Enseignants :	Romain CASTELLES et Julie MARQUET	
Programme :	<b>Initiation à la méthodologie historique</b>	
Bibliographie :	GAUTIER A., GALVEZ-BEHAR G., <i>Réussir sa licence d'histoire</i> , Studyrama, Paris, 2005. SALY P., SCOT J.-P., <i>La dissertation en histoire</i> , A. Colin, Paris, 1994	
Le TD a pour but de permettre un approfondissement des méthodes nécessaires aux études d'histoire, spécialement pour réussir les deux exercices d'évaluation écrits, la dissertation et le commentaire de document. Il s'agit en outre de travailler l'ensemble des savoir-faire et compétences méthodologiques de base : prise de notes, bibliographie, organisation du travail personnel.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h)</b>		
<b>M 101 : S'exprimer en historien</b>		<b>TD 18 h</b>
Enseignants :	Romain CASTELLES et Pierre FOURNIER	
Programme :	<b>Compétences langagières, argumentation, prise de parole</b>	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
La discipline historique convoque un registre de langage qui exige une bonne maîtrise des compétences langagières de base, et une vraie rigueur dans l'expression. On insistera ici sur les méthodes nécessaires à mener une argumentation et une prise de parole efficaces.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).</b>		
<b>M 101 : Méthodologie documentaire</b>		<b>En ligne</b>
Enseignant :	Personnel de la BULCO	
Programme :	<b>Usage de la Bibliothèque Universitaire</b>	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h)</b>		

**DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE**

Pour les étudiants venus de baccalauréats professionnels et technologiques + étudiants volontaires		
Histoire ancienne	Susana MARCOS	8h par discipline au S1 = 24h au total + 24h de tutorat
Histoire contemporaine	Julie MARQUET	
Géographie	Anthony JOUVENEL	
Tuteurs S1	Le nom des tuteurs n'est pas encore connu	



**UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – S2****DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES**

<b>F 102 : Histoire médiévale</b>	
CM 18 h	TD 24 h
Enseignante :	Danielle COURTEMANCHE
Programme :	<b>Introduction à l'histoire médiévale du royaume des Francs V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle</b>
Bibliographie :	R. LE JAN, <i>Origines et premier essor (480-1180)</i> , Paris, Hachette, 3 <sup>e</sup> éd. 2007. G. BÜHRER-THIERRY et Ch. MÉRIAUX, <i>La France avant la France (481-888)</i> , Paris, Belin, 2011.
Le CM et le TD qui lui est adossé visent à aborder l'histoire médiévale comme une initiation approfondie de cette période certes vue en 5 <sup>e</sup> et en 2 <sup>e</sup> . Il s'agira d'une approche qui se concentrera uniquement sur le royaume des Francs à partir de sa constitution au VI <sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de l'Empire carolingien et l'autonomie du royaume de la Francie occidentale au IX <sup>e</sup> siècle. Cette initiation abordera tous les domaines inhérents à la compréhension de cette période : politique, économique, social, religieux, mentalités.	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>	
<b>F 102 : Histoire moderne</b>	
CM 18 h	TD 24 h
Enseignant :	Jean-Philippe PRIOTTI
Programme :	<b>L'Espagne et la domination de l'Europe (vers 1490-vers 1620)</b>
Bibliographie :	CARRASCO R., <i>L'Espagne classique (1474-1814)</i> , 3 <sup>e</sup> éd., Paris, Hachette, 2006. DEDIEU J.-P., <i>L'Espagne de 1492 à 1808</i> , Paris, BelinSup, 2005. HUGON A., <i>L'Espagne du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle</i> , 2 <sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, 2019. ZUILI M., <i>Société et économie de l'Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, École Polytechnique, 2008.
Le cours et le TD proposent d'étudier les caractéristiques économiques, politiques et militaires du Siècle d'or espagnol, ainsi que les dynamiques sociales qui conduisent la monarchie hispanique à dominer son rival français et le reste de l'Europe, avec en toile de fond les conquêtes d'outre-mer.	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>	

**UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S2****UN CM et UN TD de GÉOGRAPHIE OBLIGATOIRES**

<b>P 102 : Géographie</b>		CM 12 h et TD 24 h
	CM 12h	TD 12h
Enseignants :	Anthony JOUVENEL	Anthony JOUVENEL et Frédéric DESQUIREZ
Programme :	<b>Mondialisation et espaces métropolisés</b>	
Bibliographie :	BONNET J., <i>Les grandes métropoles mondiales</i> , Paris, Nathan, 1994. CARROUE L., <i>Géographie de la mondialisation</i> , Paris, A. Colin, 2007. Collectif, <i>Mondialisation, métropolisation</i> , revue <i>Géographie et Cultures</i> n°48, Paris, L'Harmattan, 2004. SEMMOUD B., <i>Introduction à la géographie des grandes villes</i> , Paris, Éditions du Temps, 2001. VELTZ P., <i>Mondialisation, villes et territoires</i> , Paris, PUF, 2005.	
Après avoir rappelé en quoi les dynamiques métropolitaines constituent un enjeu majeur dans la structuration des espaces quotidiens d'aujourd'hui, le cours magistral s'attachera à mettre en évidence les liens étroits entre le phénomène de la mondialisation et l'évolution actuelle des grandes métropoles du monde dans leur structure et leur fonctionnement. Les travaux dirigés permettront d'étudier un certain nombre de métropoles en particulier à travers les différents continents.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 3h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 3h).</b>		

**Et****TROIS TD OBLIGATOIRES**

<b>P 102 : Langue moderne 1</b>		TD 25 h
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Préparation au CLES</b>	
<b>MCC : modalités à préciser en TD</b>		
<b>P 102 : Langue ancienne</b>		TD 12 h
Enseignants :	Élise BERTELOOT : Grec ; Élise BERTELOOT et Véronique LAPORTERIE : Latin	
Programme :	<b>Latin ou Grec</b>	
Bibliographie :	DÉLÉANI S., VERMANDER J.-M., <i>Initiation à la langue latine et à son système</i> , Paris, SEDES, 1975.	
Enseignement du grec ou du latin. Deux niveaux en latin : latin débutant pour historiens et latin perfectionnement.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : ET (écrit de 2h) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).</b>		

<b>P 102 : Informatique</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignante :		
Programme :	<b>Compétences numériques</b>	Voir p. 9
Les objectifs généraux de la formation sont d'apprendre à créer des documents textes structures (mise en forme, illustrations, mise en page, métadonnées et liens), concevoir des diaporamas (conception d'une présentation, mise en forme, enrichissement et diffusion) et préparer à la certification PIX.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC et certification PIX (écrit de 2h) ; 2<sup>e</sup> session : CC et compétences PIX.</b>		

Et**DEUX ENSEIGNEMENTS D'APPROFONDISSEMENT OBLIGATOIRES**

<b>P 102 : Introduction à l'aménagement du territoire</b>		<b>CM 12 h et TD 12 h</b>
<b>CM 12 h</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ	
Programme :	<b>La France : étude de cartes topographiques</b>	
Bibliographie :	DEFOSSÉ J., <i>Principes et méthodes du commentaire de cartes</i> , PUF, Paris. TIFFOU J., <i>Commentaire de cartes topographiques</i> , A. Colin, Paris, 2000.	
Introduction au contenu et à l'analyse de la carte topographique. Savoir appréhender les notions de reliefs, paysages et peuplement.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 2h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 2h).</b>		
<b>P 102 : Introduction à l'histoire de l'art</b>		<b>CM 12 h et TD 12 h</b>
<b>CM 12 h</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignant :	Jean-Philippe PRIOTTI	
Programme :	<b>Introduction à l'histoire de l'art</b>	
Bibliographie :	GOMBRICH E.H., <i>Histoire de l'art</i> , Paris, Phaidon, 2001. GEORGEL C., <i>La jeunesse des musées. Les musées de France au XIX<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, Éditions de la RMN, 1994. GLORIEUX G., <i>L'histoire de l'art. Objet, sources et méthodes</i> , Rennes, PUR, 2015. POMIAN K., <i>Le musée, une histoire mondiale</i> , 2 tomes parus (un troisième en cours de publication), Paris, Gallimard, 2020-2021. POULOT D., <i>Une histoire des musées de France, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, La Découverte poche, 2008.	
Le cours, associé aux TD, a pour but de situer les œuvres d'art à leur place historique, en étudiant le contexte particulier de leur production, le désir de différenciation de l'artiste, facilitant ainsi la compréhension des visées artistiques des différents maîtres. Au-delà, il s'agira d'expliquer les circulations de styles et de thèmes entre les œuvres, et la façon dont leurs auteurs se constituent en écoles, de l'impressionnisme à l'art contemporain. Les travaux dirigés donneront lieu, pour leur part, sur la base d'une sélection d'œuvres réalisées dans la ville de Boulogne-sur-Mer et d'une thématique particulière, à la construction d'un parcours muséal.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 2h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 2h).</b>		

**UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S2****DEUX TD OBLIGATOIRES**

<b>M 102 : Méthodes et techniques de l'histoire</b>		<b>TD 18 h</b>
Enseignants :	Romain CASTELLESI, Julie MARQUET et Pierre FOURNIER	
Programme :	<b>Initiation à la méthodologie historique</b>	
Bibliographie :	GAUTIER A., GALVEZ-BEHAR G., <i>Réussir sa licence d'histoire</i> , Paris, Studyrama, 2005. SALY P., SCOT J.-P., <i>La dissertation en histoire</i> , Paris, A. Colin, 1994.	
Le TD a pour but de permettre un approfondissement des méthodes nécessaires aux études d'histoire, spécialement pour réussir les deux exercices d'évaluation écrits, la dissertation et le commentaire de document. Il s'agit en outre de travailler l'ensemble des savoir-faire et compétences méthodologiques de base : prise de notes, bibliographie, organisation du travail personnel.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h)</b>		
<b>M 102 : S'exprimer en historien</b>		<b>TD 18 h</b>
Enseignants :	Romain CASTELLESI et Pierre FOURNIER	
Programme :	<b>Compétences langagières, argumentation, prise de parole</b>	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
La discipline historique convoque un registre de langage qui exige une bonne maîtrise des compétences langagières de base, et une vraie rigueur dans l'expression. On insistera ici sur les méthodes nécessaires à mener une argumentation et à produire prise de parole efficace.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).</b>		

**DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE**

Au S2, le DAR continue sous la forme d'un tutorat, sur la base du volontariat	
Tuteurs S2 :	Le nom des tuteurs n'est pas encore connu

**3. RECAPITULATIF DES MCCC<sup>1</sup>**

S 1	Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	1 <sup>ère</sup> session		2 <sup>e</sup> session
				Contrôle continu*	Examen terminal**	Examen terminal**
<b>F 101</b>		<b>12</b>				
	- Histoire ancienne		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
	- Histoire contemporaine		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
<b>P 101</b>		<b>14</b>				
	- Géographie		4	CC	Écrit (3h00)	Écrit (3h00)
	- Langue moderne 1		2		<i>Voir chap. II</i>	
	- Langue ancienne : Latin		2	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- Langue ancienne : Grec		2	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- PPP 1		2	CC	-	Écrit (2h00)
	- Introduction à l'histoire sociale		2	CC	-	Écrit (2h00)
	- Introduction à l'histoire politique		2	CC	-	Écrit (2h00)
	- Option Droit		4	-	<i>voir Guide du département de Droit</i>	
	- Option Lettres		4	-	<i>voir Guide du département de Lettres</i>	
<b>M 101</b>		<b>4</b>				
	- Méthodes et techniques de l'histoire		2	CC	-	Écrit (2h00)
	- S'exprimer en historien		1	CC	-	Écrit (2h00)
	- Méthodologie documentaire		1	CC	-	en ligne

S 2	Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	1 <sup>ère</sup> session		2 <sup>e</sup> session
				Contrôle continu*	Examen terminal**	Examen terminal**
<b>F 102</b>		<b>12</b>				
	- Histoire médiévale		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
	- Histoire moderne		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
<b>P 102</b>		<b>14</b>				
	- Géographie		4	CC	Écrit (3h00)	Écrit (3h00)
	- Langue moderne 1 (CLES)		2	CC	<i>Voir chap. II</i>	
	- Langue ancienne : Latin		2	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- Langue ancienne : Grec		2	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- Informatique		2	CC	Certification PIX Écrit (2h00)	<i>Voir chap. II</i>
	- Introduction à l'aménagement du territoire		2	CC	-	Écrit (2h00)
	- Introduction à l'histoire de l'art		2	CC	-	Écrit (2h00)
<b>M 102</b>		<b>4</b>				
	- Méthodes et techniques de l'historien		2	CC	-	Écrit (2h00)
	- S'exprimer en historien		2	CC	-	Écrit (2h00)

\* Dans le cas d'un CC, l'étudiant *non-salarié* devra se présenter à toutes les épreuves organisées par l'enseignant durant le semestre, ainsi qu'à l'épreuve terminale.

\*\* Les étudiants ayant le statut de *salariés* sont convoqués à une épreuve terminale.

<sup>1</sup> Voir le chapitre IV. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

# VI

# LICENCE 2

Enseignante responsable d'année : Julie MARQUET  
Président du Jury : Mickaël HENOCQ





# VI. LICENCE 2

## 1. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

<b>L I C E N C E 2</b>			
<p>Au terme des deux premières années l'étudiant peut demander le diplôme du DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales). Cette année de LICENCE est divisée en deux semestres, de 12 semaines chacun. L'enseignement s'organise autour de trois Unités d'Enseignements (UE), chacune comprenant plusieurs matières.</p>			
<b>S3 : TROISIÈME SEMESTRE :12 semaines</b>			
<b>Unité d'Enseignements Fondamentaux 3 (F 203)</b>		<b>TOTAL : 48h CM et 48h TD = 12 ects</b>	
	CM	TD	
- Histoire médiévale	24 h	24 h	6 ects
- Histoire moderne	24 h	24 h	6 ects
<b>Unité d'Enseignements de Professionnalisation 3 (P 203)</b>		<b>TOTAL : 24h CM et 74h TD = 14 ects</b>	
	CM	TD	
- Géographie	24 h	18 h	6 ects
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	-	25 h	3 ects
- PPP 2	-	16 h	2 ects
- Approfondissements [3 au choix parmi 5] :			
. Art et patrimoine	-	12 h	1 ects
. Science politique	-	12 h	1 ects
. L'homme et son environnement	-	12 h	1 ects
. Langue ancienne (Latin ou Grec)	-	12 h	1 ects
. Langue moderne 2	-	12 h	1 ects
<b>Unité d'Enseignements de Méthodologie 3 (M 203)</b>		<b>TOTAL : 36 h TD = 4 ects</b>	
	CM	TD	
- Enseignements méthodologiques [3 au choix parmi 4] :			
. Historiographie	-	12 h	1 ects
. Iconographie	-	12 h	1 ects
. Archéologie	-	12 h	1 ects
. Cartographie	-	12 h	1 ects
- Méthodologie documentaire	en ligne		1 ects
<b>S4 : QUATRIÈME SEMESTRE : 12 semaines</b>			
<b>Unité d'Enseignements Fondamentaux 4 (F 204)</b>		<b>TOTAL : 48h CM et 48h TD = 14 ects</b>	
	CM	TD	
- Histoire ancienne	24 h	24 h	7 ects
- Histoire contemporaine	24 h	24 h	7 ects
<b>Unité d'Enseignements de Professionnalisation 4 (P 204)</b>		<b>TOTAL : 24h CM, 61h TD et 20h stage= 13 ects</b>	
	CM	TD	
- Géographie	24 h	18 h	7 ects
- Langue moderne 1	-	25 h	3 ects
- Approfondissements [3 au choix parmi 6] :			
. Art et patrimoine	-	12 h	1 ects
. Science politique	-	12 h	1 ects
. Histoire du fait religieux	-	12 h	1 ects
. Langue ancienne (Latin ou Grec)	-	12 h	1 ects
. Langue moderne 2	-	12 h	1 ects
. Sensibilisation aux métiers de l'enseignement	-	40 h	+ stage 20h 1 ects
<b>Unité d'Enseignements de Méthodologie 4 (M 204)</b>		<b>TOTAL : 36 h TD = 3 ects</b>	
	CM	TD	
- Enseignements méthodologiques [3 au choix parmi 4] :			
. Historiographie	-	12 h	1 ects
. Iconographie	-	12 h	1 ects
. Archéologie	-	12 h	1 ects
. Cartographie	-	12 h	1 ects

## 2. LES PROGRAMMES

### **UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – S3** **DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES**

<b>F 203 : Histoire médiévale</b>			
<b>CM 24 h</b>		<b>TD 24 h</b>	
Enseignante :	Christine JEHANNO	Enseignante :	Pierre FOURNIER
Programme :	<b>Le temps des Capétiens (fin du X<sup>e</sup> siècle- début du XIV<sup>e</sup> siècle)</b>		
Bibliographie :	MAZEL F., <i>Féodalités. 888-1180</i> , Belin, "Histoire de France", 2010, rééd. 2014 et 2019 en Folio. CASSARD J.-C., <i>L'âge d'or capétien. 1180-1328</i> , Belin, "Histoire de France", 2011, rééd. 2014 et 2021 en Folio. MENANT F. et alii, <i>Les Capétiens. Histoire et dictionnaire. 987-1328</i> , Paris, Robert Laffont, "Bouquins", 1999.		
Le cours, adossé à un TD, porte sur la période centrale du Moyen Âge, marquée par l'affirmation d'une puissance dominante en Occident : la France, sur laquelle règne de façon continue la dynastie capétienne. Il s'agira de comprendre la construction de cette puissance tant aux plans politique qu'économique, mais aussi l'organisation de la société, ses modes de vie et de pensée. L'étude sera élargie à la place du royaume de France en Occident et à ses relations avec le reste du monde.			
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>			
<b>F 203 : Histoire moderne</b>			
<b>CM 24 h</b>		<b>TD 24 h</b>	
Enseignant :	Sébastien MARTIN		
Programme :	<b>Histoire politique de la France d'Ancien Régime : l'âge d'or de la monarchie absolue (XVI<sup>e</sup> siècle-fin XVIII<sup>e</sup> siècle)</b>		
Bibliographie :	CORNETTE Joël, <i>Histoire de la France. L'affirmation de l'État absolu, 1492-1652</i> , Paris, Hachette, 1994. CORNETTE Joël, <i>Histoire de la France. Absolutisme et Lumières, 1652-1783</i> , Paris, Hachette, 1994. JESSENNE Jean-Pierre, <i>Révolution et Empire, 1783-1815</i> , Paris, Hachette, 1993.		
Les révolutionnaires de 1789 ont qualifié, par esprit d'opposition, les siècles qui les précèdent d'« Ancien Régime ». L'expression questionne tant elle est négative et comporte une dimension salvatrice évidente. Ce cours entend livrer une approche politique de la France d'Ancien Régime, et plus spécifiquement de la monarchie et du processus de souveraineté qui accompagne son déploiement. Entre Renaissance et Révolution, de François Ier à Louis XVI, il s'agit d'apprécier les dynamiques multiples – institutionnelles, sociales, économiques, religieuses, culturelles – qui expliquent que ce régime politique puisse s'affirmer, être contesté, s'imposer puissamment, pour finalement sombrer dans les désordres de l'État et s'effacer symboliquement avec le régicide.			
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>			

### **UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S3**

#### **UN CM et DEUX TD OBLIGATOIRES**

<b>P 203 : Géographie</b>		<b>CM 24 h et TD 18 h</b>
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ	
Programme :	<b>Géographie de l'Amérique latine</b>	
Bibliographie :	ALBRECHT D. et alii, <i>L'Amérique latine</i> , CNED-SEDES, Paris, 2005. BATAILLON C., DELER J.-P., THERY H., <i>Amérique Latine</i> , t. 3, <i>Géographie Universelle</i> , Hachette, 1991. BAVOUX J., <i>Introduction à l'analyse spatiale</i> , A. Colin, Paris. HARDY S., MEDINA-NICOLAS L. (dir.), <i>L'Amérique latine</i> , Temps, Paris, 2005. LE FUR A., <i>Pratique de la cartographie</i> , A. Colin, Paris, 2000. POIDEVIN D., <i>La carte, moyen d'action</i> , Ellipses, Paris.	
Ce cours a pour objectif de présenter l'Amérique latine. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différents pays mais plutôt en une recherche de pays-types avec une analyse des relations spatiales. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, de mondialisation, d'espaces et de réseaux, de frontières. Les travaux dirigés seront consacrés à la méthodologie du croquis de géographie à travers l'exemple latino américain.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (oral).</b>		
<b>P 203 : Langue moderne 1</b>		<b>TD 25 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais</b>	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
<b>MCCC : modalités à préciser en TD</b>		

<b>P 203 : Projet Professionnel Personnalisé</b>		<b>TD 13 h</b>
Enseignant responsable : Éric ROULET		
Intervenants :	Fabienne GERARD et CEL	
L'accent sera mis sur l'identification des compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être). Il s'agira de définir la poursuite d'études. Cet enseignement sera suivi d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).</b>		

Et**TROIS options au CHOIX parmi les CINQ enseignements suivants<sup>1</sup> :**

<b>P 203 : Art et patrimoine</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignante :	Sébastien MARTIN	
Programme :	<b>Qu'est-ce le patrimoine ?</b>	
Bibliographie :	POULOT D., <i>Patrimoine et musées. L'institution de la culture</i> , Paris, Hachette, 2001.	
Depuis une vingtaine d'années, l'engouement pour le patrimoine a coïncidé avec une montée en puissance de la question de sa préservation et de sa définition : de quoi parle-t-on ? Quelle définition ? Tout « héritage » – matériel et immatériel – doit-il être protégé ? Quelle place pour le patrimoine dans la société ? Autant de questions qui invitent à réfléchir à la notion de patrimoine, ses dynamiques, ses limites, plus spécifiquement à partir du patrimoine maritime.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		

<b>P 203 : Science politique</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignant :	François DAVID	
Programme :	<b>La sociologie politique. Qu'est-ce qu'une constitution ?</b>	
Bibliographie :	MONTESQUIEU, <i>De l'esprit des lois</i> , Paris, Garnier-Flammarion, 1979 (1748), 2 vol. CRETTEZ X., MAILLARD J. de, HASSENTEUFEL P., <i>Introduction à la science politique</i> , Paris, A. Colin, 2018. CHAGNOLLAUD D., <i>Introduction à la science politique</i> , Paris, Dalloz, 2018.	
La notion de constitution, faussement évidente, nous servira de point d'entrée à l'étude de l'Etat, unité centrale de la vie politique et, partant, des études de la science politique « interne ».		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		

<b>P 203 : L'homme et son environnement</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignants :	Romain CASTELLES et Julie MARQUET	
Programme :	<b>Environnement et sociétés industrielles</b>	
Bibliographie :	BÉCOT R., FRIOUX S., <i>Écrire l'histoire environnementale au XXI<sup>e</sup> siècle</i> . Sources, méthodes, pratiques, Rennes, PUR, 2022. BÉCOT R., LE NAOUR G., <i>Vivre et lutter dans un monde toxique. Violence environnementale et santé à l'âge du pétrole</i> , Paris, Seuil, 2023. LOCHER F., et QUENET G., « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », <i>Revue d'histoire moderne &amp; contemporaine</i> , vol. 56-4, no. 4, 2009, p. 7-38.	
Lier l'histoire et l'environnement ne va pas de soi. Ce n'est que depuis les années 1990 que l'histoire environnementale – qui étudie les interactions entre les humains et l'environnement qui les entoure – s'est développée, mais plus tardivement en France. Le cours abordera les enjeux de cette démarche à travers l'étude de textes fondateurs et d'enquêtes réalisées sur le terrain boulonnais.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		

<b>P 203 : Langue ancienne</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignants :	Elise BERTELOOT : Grec ; Elise BERTELOOT et Véronique LAPORTERIE : Latin	
Programme :	<b>Grec ou Latin</b> <span style="float: right;"><i>Voir p. 20</i></span>	
Bibliographie :	DÉLÉANI S., VERMANDER J.-M., <i>Initiation à la langue latine et à son système</i> , Paris, SEDES, 1975.	
Enseignement du grec ou du latin. Deux niveaux en latin : latin débutant pour historiens et latin perfectionnement.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : ET (écrit de 2h) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).</b>		

<b>P 203 : Langue moderne 2</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais. Différente de celle choisie en élément obligatoire</b>	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
<b>MCCC : modalités à préciser en TD</b>		

<sup>1</sup> Attention, il est possible de changer d'option au 4<sup>e</sup> semestre.

**▲ ATTENTION ▲**

<b>P 204 : Sensibilisation aux métiers de l'enseignement 40h Module théorique + 20 h de stage</b>	
Enseignant :	INSPÉ, Institut national supérieur du Professorat et de l'Éducation d'Outreau
Programme :	<b>ATTENTION</b> les cours commencent au 1 <sup>er</sup> semestre du L2 (S3), mais ne sont comptabilisés qu'au 2 <sup>e</sup> (S4) en P 204
<b>MCCC : modalités à préciser en TD</b>	

**UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S3<sup>2</sup>****TROIS OPTIONS au CHOIX parmi les QUATRE ENSEIGNEMENTS SUIVANTS :**

<b>M 203 : Historiographie</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignante :	Danielle COURTEMANCHE	
Programme :	<b>Comment pense-t-on et écrit-on l'histoire ?</b>	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
<p>Cette option a pour objectif de comprendre comment les historiens ont pensé et écrit l'histoire. Pour schématiser, on peut dire que l'historiographie est l'histoire de l'Histoire. Les séances se concentreront sur les XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles en s'interrogeant, entre autres, sur les questions suivantes : quels ont été les courants historiographiques majeurs ? Les nouvelles problématiques ? Les nouveaux enjeux scientifiques ?.</p>		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>M 203 : Iconographie</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignant :	Pierre FOURNIER	
Programme :	<b>L'image médiévale</b>	
Bibliographie :	BASCHET J., <i>L'iconographie médiévale</i> , Paris, 2008. BASCHET J., SCMITT J-C., <i>L'image : fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval</i> , Paris, 1996.	
<p>Le Moyen Âge fut, résolument, iconophile. Le présent TD propose d'étudier les fonctions, usages et modalités de l'image médiévale. Il s'agira d'envisager l'image dans sa diversité matérielle (variété des supports, manuscrits, reliquaires, inscriptions monumentales...), thématique (images conçues en contexte clérical et en contexte profane), tout en tenant compte des rapports sociaux et des situations pratiques qui conditionnent sa production. On se concentrera en particulier sur l'Occident médiéval, avec des détours ponctuels vers les images produites en Orient chrétien ou en terre d'Islam.</p>		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>M 203 : Archéologie</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignante :	Christine JEHANNO	
Programme :	<b>Initiation à l'archéologie</b>	
Bibliographie :	PESEZ J.-M., <i>L'archéologie</i> , Nathan Université, 1997, rééd. 2007. DEMOULE J.-P. et alii, <i>Guide des méthodes de l'archéologie</i> , La Découverte, 2002, rééd. 2020. [en ligne] DJINDJIAN F., <i>L'archéologie : histoire, méthodes et reconstitutions</i> , A. Colin, 1991, rééd. 2017 [en ligne]	
<p>Conçu comme une initiation à l'archéologie, le TD présente une vue d'ensemble de cette discipline, devenue une science grâce à la rigueur de ses méthodes, en se limitant toutefois aux périodes historiques (à l'exclusion de la préhistoire donc). En partant de la découverte des pratiques des archéologues et en s'attachant à embrasser la diversité de leurs champs d'étude, il s'agira de bien comprendre leurs méthodes de travail et d'en analyser les résultats.</p>		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (ET pour les étudiants salariés : dossier écrit à rendre) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>M 203 : Cartographie</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignant :	Mickaël HENOCQ	
Programme :	<b>La France : étude de cartes topographiques</b>	
Bibliographie :	DEFOSSÉ J., <i>Principes et méthodes du commentaire de cartes</i> , Paris, PUF, dernière éd. TIFFOU J., <i>Commentaire de cartes topographiques</i> , Paris, A. Colin, 2000.	
<p>Perfectionnement de l'analyse de la carte topographique, réalisation de croquis. Il s'agit de comprendre les aménagements humains et leurs enjeux.</p>		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		

<sup>2</sup> Attention, il est possible de changer d'option au 4<sup>e</sup> semestre.



Et

<b>M 203 : Méthodologie documentaire</b>		<b>en ligne</b>
Enseignant :	Personnel de la BULCO	
Programme :	<b>Usage des ressources documentaires</b>	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		

### DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE

En L2, le DAR prend la forme d'un tutorat, sur la base du volontariat	
Tuteur S3 :	Théo SEILLIER

**UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – S4****DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES**

<b>F 204 : Histoire ancienne</b>			
<b>CM 24 h</b>		<b>TD 24 h</b>	
Enseignant :	Susana MARCOS	Enseignant :	Corinne BOULINGUEZ
Programme :	<b>La République romaine</b>		
Bibliographie :	BADEL Ch., <i>La République romaine</i> , Paris, PUF, 2017. DAVID J.-M., <i>La République romaine, de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium, 218-31 av. J.-C.</i> , Paris, Le Seuil, 2000. NICOLET Cl., <i>Rome et la conquête du monde méditerranéen</i> , 2 vol., Paris, PUF, 1985 (plusieurs éditions).		
Le régime républicain a permis à Rome de grandir et de développer un modèle politique original durant cinq siècles (509 et 27 av. J.-C.). Il s'agira d'aborder cette période charnière en mettant l'accent sur les transformations politiques, sociales, culturelles et idéologiques qui lui sont liées. Mais si Rome s'affirme comme une puissance de premier plan en Italie puis en Méditerranée, elle est également affaiblie par des difficultés et luttes internes, ouvrant ainsi la voie à César dont le pouvoir grandissant videra de leur sens les institutions républicaines pour laisser place au Principat.			
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>			
<b>F 204 : Histoire contemporaine</b>			
<b>CM 24 h</b>		<b>TD 24 h</b>	
Enseignant :	François DAVID	Enseignant :	François DAVID Sébastien NOFFICIAL
Programme :	<b>Le système international du Congrès de Vienne à la paix de Versailles</b>		
Bibliographie :	KISSINGER H., <i>Diplomatie</i> , Paris, Fayard, 1995. BERSTEIN S., MILZA P., <i>Histoire du monde de 1900 à nos jours</i> , Paris, Hatier, 2015, t. 1, 1900-1945. BLED J.-P., <i>Bismarck</i> , Paris, Perrin, 2013. BLED J.-P., <i>François-Joseph</i> , Paris, Fayard, 1987. (disponibles en format poche)		
Le concert des nations, organisé par Metternich au congrès de Vienne, fonde la paix européenne au moins jusqu'en 1870, sinon 1914, par un mélange inédit de conservatisme et de multilatéralisme (diplomatie des sommets), opposés aux nationalismes et au libéralisme politique. La première guerre mondiale sonne le glas de cette diplomatie des monarques, tandis que le traité de Versailles espère façonner l'après-conflit selon de nouveaux principes, assis sur la paix républicaine (Emmanuel Kant et Wilson), l'arbitrage international et le multilatéralisme institutionnel (SDN).			
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>			

**UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S4****UN CM et DEUX TD OBLIGATOIRES**

<b>P 204 : Géographie</b>		<b>CM 24 h et TD 18 h</b>
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ	
Programme :	<b>Géographie de l'Afrique</b>	
Bibliographie :	BRUNEL S., <i>L'Afrique</i> , Bréal, Paris. CHEZE R., CHEDEMALL S., <i>La dissertation en géographie aux concours</i> , A. Colin, Paris, 1999. DUBRESON P., RAISON J.-P., <i>Les Afriques au Sud du Sahara</i> , Géographie universelle. POURTIER R., <i>Afriques noires</i> , Hachette, Paris, 2001.	
Ce cours a pour objectif de présenter l'Afrique et plus particulièrement l'Afrique subsaharienne. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différents pays mais plutôt en une recherche de pays-types avec une analyse des relations spatiales. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, de mondialisation, d'espaces et de réseaux, de frontières. Les travaux dirigés seront consacrés à la méthodologie du croquis de géographie à travers l'exemple africain.		
<b>MCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (oral).</b>		
<b>P 204 : Langue moderne 1</b>		<b>TD 25 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais</b>	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
<b>MCC : modalités à préciser en TD</b>		

Et**TROIS OPTIONS au CHOIX parmi les SIX ENSEIGNEMENTS SUIVANTS<sup>3</sup> :**

<b>P 204 : Art et patrimoine</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignante :	Jean-Philippe PRIOTTI	
Programme :	<b>L'art et le patrimoine dans la ville</b>	
Bibliographie :	Krzysztof POMIAN, <i>Le musée, une histoire mondiale</i> , 3 tomes, Paris, Gallimard, 2022. Dominique POULOT, <i>Une histoire des musées de France. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, La Découverte, 2008.	
À travers la constitution d'un projet de valorisation du patrimoine et de l'art à l'échelon local, il s'agira de mieux comprendre les enjeux actuels du développement de ce secteur d'activités pour la dynamique culturelle et économique d'une ville.		
<b>MCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>P 204 : Science politique</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignant :	François DAVID	
Programme :	<b>Introduction aux Relations internationales. La diplomatie, fins et moyens</b>	
Bibliographie :	BATTISTELLA D., <i>Théories des relations internationales</i> , Paris, Presses de Sciences Po, 2018. ROCHE J.-J., <i>Relations internationales</i> , Paris, LGDJ, 2017. FRANK R., <i>Pour l'histoire des relations internationales</i> , Paris, PUF, 2012.	
La diplomatie constitue – avec le droit de la mer – la première matrice des relations internationales. Elle nous offre donc une porte d'entrée privilégiée à une présentation des problématiques et des auteurs de la discipline des Relations internationales, née en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis au lendemain de la première guerre mondiale, avant de se développer en France dans les années 1950 seulement.		
<b>MCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>P 204 : Histoire du fait religieux</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignant :		
Programme :		
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
<b>MCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>P 204 : Langue ancienne</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignants :	Élise BERTELOOT : Grec ; Élise BERTELOOT et Véronique LAPORTERIE : Latin	
Programme :	<b>Grec ou Latin</b> <span style="float: right;"><i>Voir p. 25</i></span>	
Bibliographie :	DÉLÉANI S., VERMANDER J.-M., <i>Initiation à la langue latine et à son système</i> , SEDES, Paris, 1975.	
Enseignement du grec ou du latin. Deux niveaux en latin : latin débutant pour historiens et latin perfectionnement.		
<b>MCC : 1<sup>ère</sup> session : ET (écrit de 2h) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).</b>		
<b>P 204 : Langue moderne 2</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Différente de celle choisie en élément obligatoire</b> (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais)	
<b>MCC : modalités à préciser en TD</b>		
<b>P 204 : Sensibilisation aux métiers de l'enseignement</b>		<b>40h Module théorique + 20h de stage</b>
Enseignant :	INSPÉ, Institut national supérieur du Professorat et de l'Éducation d'Outreau	
Programme :	<b>ATTENTION</b> les cours commencent au 1 <sup>er</sup> semestre du L2 (S3), mais ne sont comptabilisés qu'au 2 <sup>e</sup> (S4) en P 204.	
<b>MCC : modalités à préciser en TD</b>		

<sup>3</sup> Attention, on peut changer d'option au 4<sup>e</sup> semestre.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S4<sup>4</sup>**TROIS OPTIONS au CHOIX parmi les QUATRE ENSEIGNEMENTS SUIVANTS :**

<b>M 204 : Historiographie</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignante :	Danielle COURTEMANCHE	
Programme :	<b>Comment pense-t-on et écrit-on l'histoire ?</b>	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
<p>Cette option a pour objectif de comprendre comment les historiens ont pensé et écrit l'histoire. Pour schématiser, on peut dire que l'historiographie est l'histoire de l'Histoire. Les séances se concentreront sur les XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles en s'interrogeant, entre autres, sur les questions suivantes : quels ont été les courants historiographiques majeurs ? Les nouvelles problématiques ? Les nouveaux enjeux scientifiques ?.</p>		
<b>MCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>M 204 : Iconographie</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignante :	Jean-Philippe PRIOTTI	
Programme :	<b>La vision de l'Autre</b>	
Bibliographie :	Michel BERTRAND, <i>L'Amérique ibérique. Des découvertes aux Indépendances</i> , Paris, A. Colin, 2019. Pierre SINGARAVÉLOU (dir.), <i>Colonisations. Notre histoire</i> , Paris, Seuil, 2023.	
<p>Comment représenter l'Autre ? De la conquête de l'Amérique au XVI<sup>e</sup> siècle aux colonisations européennes du monde au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, la transgression des frontières et la mobilité des populations n'ont cessé de mettre en rapport femmes et hommes d'une société donnée avec ceux qui venaient d'ailleurs. Dans ce cours, sera privilégiée l'exploitation des sources iconographiques comme des sources historiques pour comprendre la diversité et l'évolution des modèles de représentation de l'Autre, ainsi que la signification des discours qu'elles permettent de construire.</p>		
<b>MCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>M 204 : Archéologie</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignante :	Christine JEHANNO	
Programme :	<b>L'archéologie : une autre approche du passé des hommes</b>	
Bibliographie :	Sera élaborée en TD	
<p>S'appuyant sur les connaissances acquises au premier semestre, l'enseignement constituera un approfondissement. Au travers d'études de thématiques et de sites variés, on appréhendera ce que l'archéologie livre comme informations sur le passé des hommes. La vision des archéologues pourra alors être confrontée à celle des historiens afin de réfléchir aux apports de l'archéologie à la connaissance historique.</p>		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (ET pour les étudiants salariés : dossier écrit à rendre) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>M 204 : Cartographie</b>		<b>TD 12 h</b>
Enseignant :	Mickaël HENOCQ	
Programme :	<b>La France : étude de cartes topographiques</b>	
Bibliographie :	DEFOSSÉ J., <i>Principes et méthodes du commentaire de cartes</i> , Paris, PUF, dernière éd. TIFFOU J., <i>Commentaire de cartes topographiques</i> , Paris, A. Colin, 2000	
<p>Perfectionnement de l'analyse de la carte topographique, réalisation de croquis. Il s'agit de comprendre les aménagements humains et leurs enjeux.</p>		
<b>MCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		

**DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE**

En L2, le DAR prend la forme d'un tutorat, sur la base du volontariat	
Tuteur S4 :	Théo SEILLIER

<sup>4</sup> Attention, on peut changer d'option au 4<sup>e</sup> semestre.

### 3. RECAPITULATIF DES MCCC<sup>5</sup>

S 3	Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	1 <sup>ère</sup> session		2 <sup>e</sup> session
				Contrôle continu*	Examen terminal **	Examen terminal **
<b>F 203</b>		<b>12</b>				
	- Histoire médiévale		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
	- Histoire moderne		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
<b>P 203</b>		<b>14</b>				
	- Géographie		6	CC	Écrit (4h00)	Oral
	- Langue moderne 1		3	<i>Voir chap. II et IV</i>		
	- PPP 2		2	CC	-	Écrit (2h00)
	- Art et patrimoine		1	CC	-	Oral
	- Sciences politiques		1	CC	-	Oral
	- L'homme et son environnement		1	CC	-	Oral
	- Langue ancienne : Latin		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- Langue ancienne : Grec		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- Langue moderne 2		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
<b>M 203</b>		<b>4</b>				
	- Historiographie		1	CC	-	Oral
	- Iconographie		1	CC	-	Oral
	- Archéologie		1	CC	-	Oral
	- Cartographie		1	CC	-	Oral
	- Méthodologie documentaire		1	CC		en ligne

S 4	Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	1 <sup>ère</sup> session		2 <sup>e</sup> session
				Contrôle continu*	Examen terminal **	Examen terminal **
<b>F 204</b>		<b>14</b>				
	- Histoire ancienne		7	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
	- Histoire contemporaine		7	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
<b>P 204</b>		<b>13</b>				
	- Géographie		7	CC	Écrit (4h00)	Oral
	- Langue moderne 1 (CLES)		3	<i>Voir chap. II et IV</i>		
	- Art et patrimoine		1	CC	-	Oral
	- Sciences politiques		1	CC	-	Oral
	- Histoire du fait religieux		1	CC	-	Oral
	- Langue ancienne : Latin		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- Langue ancienne : Grec		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- Langue moderne 2		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- Sensibilisation aux métiers de l'enseignement		1	Stage	-	-
<b>M 204</b>		<b>3</b>				
	- Historiographie		1	CC	-	Oral
	- Iconographie		1	CC	-	Oral
	- Archéologie		1	CC	-	Oral
	- Cartographie		1	CC	-	Oral

\* Dans le cas d'un CC, l'étudiant *non-salarié* devra se présenter à *toutes* les épreuves organisées par l'enseignant durant le semestre, ainsi qu'à l'épreuve terminale.

\*\* Les étudiants ayant le statut de *salariés* sont convoqués à une épreuve terminale.

<sup>5</sup> Voir le chapitre IV. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.



# VII

# LICENCE 3

Enseignant responsable d'année : Mickaël HÉNOCCQ  
Président du Jury : Sébastien MARTIN



## VII. LICENCE 3

### 1. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'étudiant de Licence 3 peut choisir entre :

- Une **Licence d'Histoire** avec un approfondissement en **Histoire**

*Ou*

- Une **Licence d'Histoire** avec un approfondissement dans les **métiers de l'enseignement** :

a) **Professorat des Ecoles**

b) **Géographie**

L'enseignement est constitué comme suit :

- un **TRONC COMMUN** constitué d'**Unités d'enseignements Fondamentaux** et d'**Unités d'enseignements de Méthodologie** qui sont à suivre par **TOUS** les étudiants de Licence 3.

*Et*

- des **OPTIONS d'Enseignements de Professionnalisation** *en fonction de ses projets.*

L'UE d'**Enseignements de Professionnalisation**, consiste :

- Pour la **Licence d'Histoire** : en un approfondissement en **Histoire**

- Pour la **Licence d'Histoire approfondissement aux métiers de l'enseignement** :

a) en un approfondissement au **Professorat des écoles**

ou

b) en un approfondissement en **Géographie**

Attention : les UE d'**Enseignements de Professionnalisation** peuvent aussi être suivies comme options facultatives par *tous* les étudiants inscrits en Licence 3 et leur validation leur donne droit à un **Bonus**.

En effet, il est très vivement conseillé aux étudiants d'**Histoire approfondissement aux métiers de l'enseignement**, de suivre en option bonus au moins une matière d'**approfondissement en histoire**, indispensable pour aborder le Master d'histoire dans les meilleures conditions.

<b>S5 : CINQUIÈME SEMESTRE : 12 semaines</b>			
<b>Unité d'Enseignements Fondamentaux 5 (F 305)</b>		<b>TOTAL : 96 h CM et 48 h TD = 16 ects</b>	
	CM	TD	
- Histoire ancienne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire médiévale	24 h	12 h	4 ects
- Histoire moderne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire contemporaine	24 h	12 h	4 ects
<b>Unité d'Enseignements de Méthodologie 5 (M 305)</b>			
		<b>TOTAL : 36 h TD = 4 ects</b>	
	CM	TD	
Enseignements méthodologiques [2 au choix parmi 4] :			
. Épigraphie antique	-	18 h	2 ects
. Paléographie médiévale	-	18 h	2 ects
. Paléographie moderne	-	18 h	2 ects
. Sources et méthodes en histoire contemporaine	-	18 h	2 ects
<b>Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305)</b>			
<i>Vous avez le choix entre les options A ; B a ; B b :</i>			
<b>A. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305)</b>		<b>TOTAL : 85 h TD = 10 ects</b>	
<i>Approfondissement en Histoire</i>			
	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	-	25 h	2 ects
- Projet Professionnel Personnalisé 3	-	8 h	2 ects
- Enseignements d'approfondissement en Histoire :			
. Histoire ancienne	-	18 h	3 ects
. Histoire moderne	-	18 h	3 ects
<b>Ou</b>			
<b>B a. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305)</b>		<b>TOTAL : 93 h TD = 10 ects</b>	
<i>Approfondissement aux métiers de l'enseignement</i>			
<i>Approfondissement au Professorat des Écoles</i>			
	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	-	25 h	2 ects
- Projet Professionnel Personnalisé 3	-	8 h	2 ects
- Professorat des écoles :			
. Didactique des mathématiques	-	24 h	3 ects
. Enseignement d'approfondissement en Histoire [1 au choix parmi 2] :			
. Histoire ancienne	-	18 h	3 ects
. Histoire moderne	-	18 h	3 ects
<b>Ou</b>			
<b>B b. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305)</b>		<b>TOTAL : 16 h CM et 61 h TD = 10 ects</b>	
<i>Approfondissement aux métiers de l'enseignement</i>			
<i>Approfondissement en Géographie</i>			
	CM	TD	
- Langue moderne 1	-	25 h	2 ects
- PPP 3	-	12 h	2 ects
- Enseignements d'approfondissement en Géographie	12 h	24 h	6 ects

<b>S6 : SIXIÈME SEMESTRE : 12 semaines</b>			
<b>Unité d'Enseignements Fondamentaux 5 (F 306)</b>		<b>TOTAL : 96 h CM et 48 h TD = 16 ects</b>	
	CM	TD	
- Histoire ancienne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire médiévale	24 h	12 h	4 ects
- Histoire moderne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire contemporaine	24 h	12 h	4 ects
<b>Unité d'Enseignements de Méthodologie 5 (M 306)</b>			
		<b>TOTAL : 36 h TD = 6 ects</b>	
	CM	TD	
Enseignements méthodologiques [2 au choix parmi 4] :			
. Épigraphie antique	---	18 h	3 ects
. Paléographie médiévale	---	18 h	3 ects
. Paléographie moderne	---	18 h	3 ects
. Sources et méthodes en histoire contemporaine	---	18 h	3 ects
<b>Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)</b>			
<i>Vous avez le choix entre les options A ; B a ; B b :</i>			
<b>A. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)</b>		<b>TOTAL : 73 h TD = 8 ects</b>	
<b>Approfondissement en Histoire</b>			
	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Enseignements d'approfondissement en Histoire :			
. Histoire contemporaine	---	18 h	3 ects
. Histoire médiévale	---	18 h	3 ects
<b>Ou</b>			
<b>B a. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)</b>		<b>TOTAL : 8 h CM et 61 h TD = 8 ects</b>	
<b>Approfondissement aux métiers de l'enseignement</b>			
<b>Approfondissement au Professorat des Ecoles</b>			
	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Professorat des écoles			
. Didactique du Français	---	24 h	3 ects
. Enseignement d'approfondissement en Géographie	6 h	12 h	3 ects
<b>Ou</b>			
<b>B b. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)</b>		<b>TOTAL : 16 h CM et 49 h TD = 8 ects</b>	
<b>Approfondissement aux métiers de l'enseignement</b>			
<b>Approfondissement en Géographie</b>			
	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Enseignements d'approfondissement en Géographie	12 h	24 h	6 ects

## 2. LES PROGRAMMES

### TRONC COMMUN : UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

#### QUATRE CM et QUATRE TD OBLIGATOIRES S5 & S 6

#### S5

<b>F 305 : Histoire ancienne</b>	
CM 24 h	TD 12 h
Enseignant :	Jean-Louis PODVIN
Programme :	<b>Le Haut-Empire romain (27 av. J.-C.-192 apr. J.-C.)</b>
Bibliographie :	JACQUES F., SCHEID J., <i>Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. - 260 apr. J.-C.)</i> . I. <i>Les structures de l'empire romain</i> , Paris, PUF, 2010, 7 <sup>e</sup> éd. LEPELLEY Cl., <i>Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. - 260 apr. J.-C.)</i> . II. <i>Approches régionales du Haut-Empire romain</i> , Paris, PUF, 1998.
Le régime républicain moribond s'était révélé inadapté à l'échelle d'un territoire devenu un empire territorial étendu au bassin méditerranéen et fragilisé par les appétits des <i>imperatores</i> . Après la tourmente des guerres civiles, l'apaisement revient avec l'établissement du Principat par Octave-Auguste. Quelle est la nature de ce nouveau régime et comment parvient-il à se maintenir sur le long terme ? Comment favorise-t-il une paix relative, favorable à la <i>pax romana</i> ?	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>	
<b>F 305 : Histoire médiévale</b>	
CM 24 h et TD 12 h	
Enseignante :	Danielle COURTEMANCHE
Programme :	<b>Pouvoirs, Église et société dans le royaume de Germanie, IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle.</b>
Bibliographie :	M. PARISSÉ, <i>Allemagne et Empire au Moyen Âge</i> , Paris, Hachette, 2002 (Carré Histoire) P. DEPREUX, <i>Le royaume de Germanie sous les Ottoniens et les Saliens : vie politique, institutions et société</i> , Rennes, PUR, 2008.
Le sujet porte sur l'évolution du royaume de Germanie issu de l'Empire carolingien. Il s'agit fondamentalement d'une question d'histoire politique au sens large, où les institutions ecclésiastiques seront envisagées avant tout comme des éléments structurants de l'évolution des pouvoirs. Sur ces derniers, il conviendra de s'intéresser à la contestation de l'autorité royale et impériale par la papauté, à la montée de l'aristocratie au sein d'une géopolitique complexe et à la constitution d'une Église impériale. Tous ses aspects seront analysés en CM complétés avantagusement par les séances de TD.	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>	
<b>F 305 : Histoire moderne</b>	
CM 24 h et TD 12 h	
Enseignant :	Eric ROULET
Programme :	<b>Le monde au XVI<sup>e</sup> siècle</b>
Bibliographie :	BOUCHERON Patrick (dir.), <i>Histoire du monde au XVI<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, Pluriel, 2012, 2 vol. BRAUDEL Fernand, MOLLAT Michel, <i>Le Monde de Jacques Cartier</i> , Berger-Levrault, Paris, 1984. LEBRUN François, <i>L'Europe et le monde, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, A. Colin, 1987.
Les relations entre les trois continents de l'Ancien Monde sont anciennes et s'articulent autour de la Méditerranée. De nombreux intermédiaires facilitent les échanges et les transferts technologiques. On connaît l'autre mais il est lointain. L'ouverture de nouvelles routes maritimes provoque au XVI <sup>e</sup> siècle le décloisonnement du monde. Les contacts sont directs. Navigateurs et marchands de toutes nations voguent vers les horizons lointains pour trouver sur les marchés les produits tant convoités pour satisfaire la demande. Les grandes puissances s'affirment par la conquête et la colonisation et font place à une nouvelle géopolitique mondiale.	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>	
<b>F 305 : Histoire contemporaine</b>	
CM 24 h et TD 12 h	
Enseignant :	François DAVID
Programme :	<b>Les relations internationales de la paix de Versailles à la seconde unité allemande</b>
Bibliographie :	BERSTEIN S., MILZA P., <i>Histoire du monde de 1900 à nos jours</i> , Paris, Hatier, 2015, t. 2, 1945-1973. DROZ B., ROWLEY A., <i>Histoire générale du XX<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, Seuil : t. 3, <i>Expansion et indépendances, 1950-1973</i> , 1987 ; t. 4, <i>Crises et mutations de 1973 à nos jours</i> , 1992. SOUTOU G.-H., <i>La guerre de cinquante ans, 1943-1990</i> , Paris, Fayard, 2001.
Nous étudierons la « <i>grande parenthèse</i> » (Jean Baechler) entre la paix de Versailles et la seconde unité allemande, celle qui assista aux tentatives d'instaurer un ordre mondial nouveau, fondé sur la paix des démocraties, le multilatéralisme institutionnel (SDN/ONU - OCDE - OTAN - CEE), le libre-échange, l'arbitrage des crises ou encore la liberté de navigation maritime, sous l'égide des Quatorze points de Wilson et du solidarisme international de Léon Bourgeois. La période 1917-1990 se caractérise par de nombreuses tentatives de créer un système international vertueux. Les enseignements tirés de nombreux échecs ô combien tragiques, finirent par créer les conditions de la paix régulée dans laquelle prospère l'Occident depuis 75 ans. Au cœur : la question allemande.	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (moyenne de plusieurs notes) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>	



**S 6**

<b>F 306 : Histoire ancienne</b>	
<b>CM 24 h et TD 12 h</b>	
Enseignant :	Michaël GIRARDIN
Programme :	<b>Les royaumes hellénistiques (IV<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> s. av. notre ère)</b>
Bibliographie :	BASLEZ M.-Fr., <i>Histoire politique du monde grec antique</i> , Armand Colin, Paris, 2017. CLANCIER Ph., COLORU O. et GORRE G., <i>Les mondes hellénistiques. Du Nil à l'Indus</i> , Vanves, Hachette, 2017. GRANDJEAN C., HOFFMANN G., CAPDETREY L., CARREZ-MARATRAY J.-Y., <i>Le monde hellénistique</i> , Paris, Armand Colin, 2017.
La défaite de Chéronée en 338 av. J.-C. ne marque pas la fin de l'histoire grecque. Au contraire : à partir d'Alexandre le grand, les Grecs se retrouvent à la tête d'un gigantesque empire, maîtres des « barbares » de l'Égypte jusqu'à l'Inde. Cette période est celle de mélanges culturels originaux (gréco-iraniens, gréco-égyptiens, gréco-indiens, etc.), de grands questionnements politiques (sur la royauté, sur la liberté), de grands progrès des sciences et de la philosophie. Mais elle est aussi l'époque de l'affirmation progressive d'un défi « barbare » inédit, la cité romaine qui, de siècle en siècle, grignote le monde grec jusqu'à fusionner avec lui dans une nouvelle civilisation gréco-romaine.	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>	
<b>F 306 : Histoire médiévale</b>	
<b>CM 24 h</b>	<b>TD 12 h</b>
Enseignante :	Christine JEHANNO
Enseignant :	Pierre FOURNIER
Programme :	<b>Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : temps de crises, temps nouveaux</b>
Bibliographie :	Sera distribuée en cours
Les cours et TD sont consacrés aux derniers siècles du Moyen Âge. Généralement jugée négativement car marquée par une conjoncture économique qui rompt avec la prospérité des siècles précédents, par des crises démographiques répétées et par la permanence de la guerre, l'époque est aussi le moment de la construction de l'État dit « moderne » assorti de la mise en place d'un dialogue entre le roi et une société politique qui se dessine dans les différents royaumes, C'est encore un temps de profonds bouleversements sociaux, de renouvellements spirituels et culturels et, enfin, celui de l'ouverture au monde, autant de phénomènes qui fondent le socle des siècles suivants.	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>	
<b>F 306 : Histoire moderne</b>	
<b>CM 24 h et TD 12 h</b>	
Enseignant :	Eric ROULET
Programme :	<b>Histoire de l'Amérique française</b>
Bibliographie :	BUTEL P., <i>Histoire des Antilles françaises</i> , Paris, Perrin, 2002. HAUDRERE Ph., <i>L'empire des rois 1500-1789</i> , Paris, Denoël, 1997. HAVARD G., VIDAL C., <i>Histoire de l'Amérique française</i> , Paris, Flammarion, 2004.
Les Français s'intéressent très tôt au nouveau continent découvert par Christophe Colomb. Ils naviguent au large des côtes de l'Amérique du nord et dans la Caraïbe. Les premiers établissements ne sont pas couronnés de succès, mais au début du XVII <sup>e</sup> siècle, l'expansion française reprend outre-mer. De nombreux territoires sont conquis. Cependant, les Français doivent composer avec les populations indigènes, et sont toujours sous leur menace et doivent compter avec les Anglais, leurs grands rivaux.	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>	
<b>F 306 : Histoire contemporaine</b>	
<b>CM 24 h</b>	<b>TD 12 h</b>
Enseignant :	François DAVID
Programme :	<b>Les enjeux diplomatiques de l'après-Guerre froide</b>
Bibliographie :	KISSINGER H., <i>Diplomatie</i> , Paris, Fayard, 1995. VEDRINE, H., <i>Une vision du monde</i> , Paris, coll. Bouquins, 2022. BATTISTELLA, D., <i>Un monde unidimensionnel</i> , Paris, Presses de Sces Po, 2011. BRZEZINSKI, Z., <i>Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde</i> , Paris, Pluriel, 2010.
Un « monde unipolaire » (Ch. Krauthammer) ou « unidimensionnel » (D. Battistella) dominé par l'« hyperpuissance américaine » (Hubert Védrine) ? Ou au contraire, des relations internationales fragmentées très loin du « nouvel ordre mondial » prôné par Bush père en 1990, caractérisées aussi par une forme d'anarchie et « l'impuissance de la puissance » (B. Badie) ? Le renouveau des questions diplomatiques (unions commerciales, négociations climatiques, gouvernance technique mondiale...) ainsi que les défis stratégiques lancés par la Russie et la Chine à l'Occident constitueront l'horizon du cours.	
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (moyenne de plusieurs notes) et ET (écrit de 4h) ; 2<sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).</b>	

## TRONC COMMUN :

## UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE S 5 et S 6

Au CHOIX DEUX matières parmi les QUATRE suivantes :

<b>M 305 – 306 : Épigraphie antique</b>		<b>S 5 : TD 18 h ; S 6 : TD 18 h TD</b>
Enseignant :	Jean-Louis PODVIN	
Programme :	<b>Déchiffrer et interpréter les inscriptions d'époque romaine</b>	
Bibliographie :	CORBIER P., <i>L'épigraphie latine</i> , Paris, SEDES, 1998. RÉMY B., KAYSER Fr., <i>Initiation à l'épigraphie grecque et latine</i> , Paris, Ellipses, 1999. LASSÈRE J.-M., <i>Manuel d'épigraphie romaine</i> , Paris, Picard, 2005.	
Parmi les sources écrites dont dispose l'historien de l'Antiquité, les inscriptions constituent un mets de choix. À travers leur étude, nous examinerons comment elles peuvent nous apporter des informations sur le régime en place, sur les statuts des individus, leur carrière, mais aussi leur vie personnelle, leurs croyances.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>M 305 - 306 : Paléographie médiévale</b>		<b>S 5 : TD 18 h ; S 6 : TD 18 h</b>
Enseignante :	Christine JÉHANNO	
Programme :	<b>Lire, transcrire et comprendre les textes manuscrits en ancien français (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)</b>	
Bibliographie :	PARISSE M., <i>Manuel de paléographie médiévale</i> , Paris, Picard, 2006. STIENNON J., <i>Paléographie du Moyen Âge</i> , Paris, A. Colin, 1999.	
Le TD de paléographie médiévale vise à apprendre à déchiffrer les textes produits au Moyen Âge, tous manuscrits, dont les écritures sont très différentes de celle d'aujourd'hui. Il livre un accès direct aux sources, indispensable à la recherche historique sur le Moyen Âge. L'apprentissage portera <u>exclusivement sur des textes en français médiéval</u> mais de différents types et visera non seulement à les déchiffrer, mais à en fournir une transcription rigoureuse et à en comprendre le sens.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (ET pour les étudiants salariés : épreuve écrite d'1h30) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>M 305 - 306 : Paléographie moderne</b>		<b>S 5 : TD 18 h ; S 6 : TD 18 h</b>
Enseignante :	Karine BERTHAUD	
Programme :	<b>Lecture et transcription de textes (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)</b>	
Bibliographie :	AUDISIO G., RAMBAUD I., <i>Lire le français d'hier : Manuel de paléographie moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)</i> , Paris, A. Colin, 2008. BUAT N., VAN DEN NESLE E., <i>Manuel de paléographie française</i> , Paris, Belles Lettres, 2016.	
Durant les travaux dirigés, à partir de documents d'archives, les étudiants apprendront à transcrire la paléographie du XVI <sup>e</sup> , XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècle.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>M 305 - 306: Sources et méthodes en histoire contemporaine</b>		<b>S 5 : TD 18 h ; S 6 : TD 18 h</b>
Enseignant :	Aurélié RANGOGNIO	
Programme :	<b>Les sources contemporaines</b>	
Bibliographie :	CAIRE-Jabinet Marie-Paule, <i>Introduction à l'historiographie</i> , Paris, Armand Colin, 2020. La série « <i>Petits guides des archives</i> », publiée par l'Association des archivistes français	
Les sources, les sources, les sources. L'historien est un homme d'archives, d'abord et avant tout. Nous en présenterons ici l'extrême diversité (archives administratives, diplomatiques, privées, notariales, syndicales, patronales...), sans oublier les outils statistiques et les entretiens oraux, mais aussi la presse. Toutefois, les documents du passé font l'objet de questionnements divers et de mises en perspectives bien différentes selon les écoles historiographiques qui se succèdent du XIX <sup>e</sup> siècle à aujourd'hui, de l'« histoire-bataille » à l'histoire globale, en passant bien sûr par les <i>Annales</i> .		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		

**O P T I O N S : AU CHOIX P A R M I L E S T R O I S**  
**UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION<sup>1</sup> : A, B a, B b.**

**A**

**LICENCE APPROFONDISSEMENT EN HISTOIRE – S 5**

**DEUX matières obligatoires :**

<b>P 305 : Langue moderne</b>		<b>TD 25 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Préparation au CLES</b>	
<b>MCCC : modalités à préciser en TD</b>		
<b>P 305 : Projet Professionnel Personnalisé</b>		<b>TD 8 h</b>
Enseignant responsable :	Éric ROULET	
Intervenants :	Fabienne GERARD et CEL	
L'accent sera mis sur la réflexion de la place du stage dans la formation et sera suivi d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).</b>		

**Et**

**DEUX approfondissements obligatoires :**

<b>P 305 : Histoire ancienne</b>		<b>TD 18 h</b>
Enseignant :	Jean-Louis PODVIN	
Programme :	<b>L'égyptologie, une science internationale aux déclinaisons régionales</b>	
Bibliographie :	Sera donnée en cours	
L'égyptologie scientifique naît en 1822, grâce aux travaux de J.-F. Champollion. Le Boulonnais Auguste Mariette mène une intense activité de fouilles à partir de 1850 et contribue à enrichir le patrimoine égyptien. Parallèlement, les musées régionaux se dotent de collections plus ou moins importantes, qui permettent de découvrir l'originalité de cette civilisation millénaire.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>P 305 : Histoire moderne</b>		<b>TD 18 h</b>
Enseignant :	Sébastien MARTIN	
Programme :	<b>La mer à l'époque moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)</b>	
Bibliographie :	Alain CABANTOUS, André Lespagnol, François Péron (dir.), <i>Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, Fayard, 2005.	
À l'heure où l'urgence climatique impose une transformation profonde des sociétés et de leurs modes de vie, il n'est pas inintéressant d'interroger à nouveau frais les relations passées entre les sociétés humaines et l'environnement, et plus spécialement la relation entre l'Homme et la mer à l'époque moderne. Au regard de la production historiographique récente, le sujet a de quoi nourrir la réflexion actuelle. Mer nourricière, mer meurtrière, mer indomptable, mer de tous les possibles : usages et représentations de l'élément marin constituent un objet d'histoire à part entière autant qu'un patrimoine.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		

<sup>1</sup>Il est vivement conseillé aux étudiants qui n'ont pas acquis le C2i de le prendre en option bonus.

A

**LICENCE APPROFONDISSEMENT EN HISTOIRE – S 6****UNE matière obligatoire :**

<b>P 306 : Langue moderne</b>		<b>TD 25 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Préparation au CLES</b>	
<b>MCCC : modalités à préciser en TD</b>		

Et

**DEUX approfondissements obligatoires :**

<b>P 306 : Histoire médiévale</b>		<b>TD 18 h</b>
Enseignante :	Danielle COURTEMANCHE	
Programme :	<b>La ville comme frontières et les frontières dans la ville</b>	
Bibliographie :	Sera distribuée en cours	
Cet enseignement consistera en une réflexion sur la ville (définition) et ce qu'il faut entendre par la notion de frontières. À partir de 4 thématiques qui seront présentées et analysées lors des séances, il s'agira pour les étudiant.e.s d'élaborer un travail de recherches sur l'ensemble du semestre : choisir un thème à appliquer à une ville ; élaborer une bibliographie ; constituer un corpus de sources ; présentation orale du travail et remise à l'écrit. Il s'agira, en quelque sorte, d'une initiation appliquée à la recherche historique.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (ET pour les étudiants salariés : dossier écrit à rendre) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral).</b>		
<b>P 306 : Histoire contemporaine</b>		<b>TD 18 h</b>
Enseignant :	François DAVID	
Programme :	<b>L'exceptionnalisme américain de 1776 à nos jours. De la destinée manifeste à la thalassocratie</b>	
Bibliographie :	KASPI A., HARTER H., <i>Les présidents américains</i> , Paris, Tallandier, 2012. KISSINGER H., <i>Diplomatie</i> , Paris, Fayard, 1996. MELANDRI P., <i>Le siècle américain, une histoire</i> , Paris, Perrin, 2016. ZAKARIA F., <i>From Wealth to Power : The Unusual Origins of America's World's Role</i> , Princeton, Princeton University Press, 1999.	
En partant des pères pèlerins et des Lumières, nous cernerons l'originalité du projet politique, social, religieux des Etats-Unis, destiné très vite à s'appliquer au reste du monde, en commençant par le vieux continent. En termes de puissance extérieure, nous centrerons le propos sur la <i>translatio imperii</i> opérée au XX <sup>e</sup> s. entre l'Empire britannique et l'ambitieuse thalassocratie, née des conceptions de l'amiral Mahan.		
<b>MCCC : 1<sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2<sup>e</sup> session : ET (oral)</b>		

B a

## LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 5

## Approfondissement au professorat des écoles

<b>P 305 : Langue moderne</b>		<b>TD 25 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Préparation au CLES</b>	
<b>MCCC</b> : modalités à préciser en TD		
<b>P 305 : Projet Professionnel Personnalisé</b>		<b>TD 8 h</b>
Enseignant responsable : Éric ROULET		
Intervenants :	Fabienne GERARD et CEL	
L'accent sera mis sur la réflexion de la place du stage dans la formation et sera suivi d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat		
<b>MCCC</b> : 1 <sup>ère</sup> session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 <sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).		

E

<b>P 305 : Didactique des mathématiques</b>		<b>TD 24 h</b>
Enseignante :	Gaëlle MAILLY	
Programme :	<b>Les pré-requis en mathématiques indispensables à la préparation du CRPE</b>	
Bibliographie :	Livres de mathématique niveau collège MANTE M., CHARNAY R., <i>Mathématiques</i> , Hatier, t. 1 et 2.	
Le niveau attendu est celui exigé par la maîtrise du programme du collège. Les notions qui seront revues sont : les nombres (les différents ensembles de nombres, la numération, les règles de calcul et les relations entre les nombres), la mise en équations de problèmes, la relation de proportionnalité, la géométrie plane ainsi que les grandeurs et mesures. L'objectif principal est d'amener les étudiants à maîtriser les calculs élémentaires, la résolution d'équations et à se familiariser avec la manipulation d'inconnues et avec le fonctionnement de démonstrations en géométrie.		
<b>MCCC</b> : 1 <sup>ère</sup> session : CC (écrit de 2h) et ET (écrit de 2h) ; 2 <sup>e</sup> session : note du CC conservée et ET (écrit de 2h)		
<b>P 305 : Approfondissement en histoire</b>		<b>TD 2 x 16 h</b>
Programme :	<b>1 des 2 Approfondissements en Histoire à choisir dans l'unité P 305, S 5, voir p. 50.</b>	

B a

## LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 6

## Approfondissement au professorat des écoles

<b>P 306 : Langue moderne</b>		<b>TD 25 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Préparation au CLES</b>	
<b>MCCC</b> : modalités à préciser en TD		

E

<b>P 306 : Didactique du Français</b>		<b>TD 24 h</b>
Enseignant :	Sophie DEPERLECQUES	
Programme :	<b>Les notions principales de la discipline du point de vue de l'élève et du professeur</b>	
Bibliographie :	Sera distribuée en cours	
Il s'agit, dans le cadre d'une sensibilisation à l'enseignement, de découvrir les programmes et de s'interroger sur les manières d'apprendre et de faire apprendre. La réflexion porte sur l'école, le collège et le lycée, dans tous les domaines du Français.		
<b>MCCC</b> : 1 <sup>ère</sup> session : ET (écrit de 2h) ; 2 <sup>e</sup> session : ET (écrit de 2h).		
<b>P 306 : Approfondissement en Géographie</b>		<b>CM 6 h et TD 12 h</b>
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ	
Programme :	<b>Tensions et conflits à l'échelle de la planète</b>	
Bibliographie :	WACKERMANN G. (coord.), <i>Géographie des conflits non armés</i> , Paris, Ellipses, 2011. STEPHANE R., YANN R., <i>Géographie des conflits armés et des violences politiques</i> , Paris, Ellipses, 2011.	
L'objectif est de présenter un état actuel de la planète où les formes de tensions et de conflictualités se sont recomposées ces dernières années, pour laisser place à des affrontements démultipliés et d'un nouveau genre, n'épargnant que peu d'espaces à l'échelle planétaire		
<b>MCCC</b> : modalités à préciser en TD		



## B b

## LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 5

### Approfondissement en géographie

<b>P 305 : Langue moderne</b>		<b>TD 25 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Préparation au CLES</b>	
<b>MCCC</b> : modalités à préciser en TD		
<b>P 305 : Projet Professionnel Personnalisé</b>		<b>TD 8 h</b>
Enseignant responsable :	Éric ROULET	
Intervenants :	Fabienne GERARD et CEL	
L'accent sera mis sur la réflexion de la place du stage dans la formation et sera suivi d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat		
<b>MCCC</b> : 1 <sup>ère</sup> session : <b>CC</b> (modalités à préciser en TD) ; 2 <sup>e</sup> session : <b>ET</b> (écrit de 2h).		

## Et

<b>P 305 : Géographie</b>		<b>CM 12 h et TD 24 h</b>
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ	CM 6 h et TD 12 h
Programme :	<b>Canada, USA, Mexique : un espace géographique en recomposition</b>	
Bibliographie :	CARROUÉ L., <i>Canada, États-Unis, Mexique</i> , Paris, Bréal, 2012. GHORRA-GOBIN C., MUSSET Alain, <i>Canada, États-Unis, Mexique</i> , Paris, SEDES, 2012. WACKERMANN Gabriel (coord.), <i>Canada, États-Unis, Mexique</i> , Paris, Ellipses, 2012.	
Ce cours a pour objectif de présenter ces trois pays souvent rassemblés sous l'expression Amérique du Nord. Cette zone de la planète présente l'intérêt d'être une vaste frontière Nord/Sud, parcourue par de nombreux flux, nous permettant d'envisager les phénomènes d'identité, d'intégration, de tensions et de conflits.		
Enseignant :	Vincent HERBERT	CM 6 h et TD 12 h
Programme :	<b>Géographie maritime et environnementale</b>	
Bibliographie :	PASKOFF R., <i>Les littoraux, impact des aménagements sur leur évolution</i> , Paris, Masson, 1998. CABANNE C., CHAUSSADE J., CORLAY J.P., MIOSSEC A., MIOSSEC J.M., PINOT J.P., <i>Géographie humaine des littoraux maritimes</i> , Paris, CNED/SEDES, 1998.	
<b>MCCC</b> : 1 <sup>ère</sup> session : <b>CC</b> (modalités à préciser en TD) et <b>ET</b> (écrit de 4h) ; 2 <sup>e</sup> session : note du CC conservée et <b>ET</b> (oral ou écrit).		

## B b

## LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 6

### Approfondissement en géographie

<b>P 306 : Langue moderne</b>		<b>TD 25 h</b>
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	<b>Préparation au CLES</b>	
<b>MCCC</b> : modalités à préciser en TD		

## Et

<b>P 306 : Géographie</b>		<b>CM 12 h et TD 24 h</b>
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ	CM 6 h et TD 12 h
Programme :	<b>Tensions et conflits à l'échelle de la planète</b>	
Bibliographie :	WACKERMANN G. (coord.), <i>Géographie des conflits non armés</i> , Paris, Ellipses, 2011. STEPHANE R., YANN R., <i>Géographie des conflits armés et des violences politiques</i> , Paris, Ellipses, 2011.	
Ce cours a pour objectif de présenter un état actuel de la planète où les formes de tensions et de conflictualités se sont recomposées ces dernières années, pour laisser place à des affrontements démultipliés et d'un nouveau genre, n'épargnant que peu d'espaces à l'échelle planétaire.		
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ	CM 6 h et TD 12 h
Programme :	<b>Eau et milieux naturels au sein du domaine intertropical</b>	
Bibliographie :	Sera distribuée en cours	
Le domaine intertropical est un espace du globe où l'eau est entre abondance et rareté, créant une variété importante de paysages et pouvant générer de réelles tensions et de probables conflits.		
<b>MCCC</b> : 1 <sup>ère</sup> session : <b>CC</b> (modalités à préciser en TD) et <b>ET</b> (oral) ; 2 <sup>e</sup> session : note du CC conservée et <b>ET</b> (oral).		

### 3. RECAPITULATIF DES MCCC<sup>1</sup>

S 5	Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	1 <sup>ère</sup> session		2 <sup>e</sup> session
				Contrôle continu	Examen terminal **	Examen terminal **
<b>F 305</b>		<b>16</b>				
	- Histoire ancienne		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
	- Histoire médiévale		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
	- Histoire moderne		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
	- Histoire contemporaine		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
<b>M 305</b>		<b>4</b>				
	- Épigraphie antique		2	CC	-	Oral
	- Paléographie médiévale		2	CC	-	Oral
	- Paléographie moderne		2	CC	-	Oral
	- Sources et méthodes en histoire contemporaine		2	CC	-	Oral
<b>P 305</b>		<b>10</b>				
	- Langue moderne (CLES)		2		<i>Voir chap. II et IV</i>	
	- PPP 3		2	CC	-	Écrit (2h00)
	- Histoire ancienne		3	CC	-	Oral
	- Histoire moderne		3	CC	-	Oral
	- PE Didactique des Mathématiques		3	CC	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- Géographie		6	CC	Écrit (4h00)	Oral

S 6	Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	1 <sup>ère</sup> session		2 <sup>e</sup> session
				Contrôle continu*	Examen terminal **	Examen terminal **
<b>F 306</b>		<b>16</b>				
	- Histoire ancienne		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
	- Histoire médiévale		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
	- Histoire moderne		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
	- Histoire contemporaine		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
<b>M 306</b>		<b>6</b>				
	- Épigraphie antique		3	CC	-	Oral
	- Paléographie médiévale		3	CC	-	Oral
	- Paléographie moderne		3	CC	-	Oral
	- Sources et méthodes en histoire contemporaine		3	CC	-	Oral
<b>P 306</b>		<b>8</b>				
	- Langue moderne (CLES)		2	CC	<i>Voir chap. II et IV</i>	
	- Histoire contemporaine		3	CC	-	Oral
	- Histoire médiévale		3	CC	-	Oral
	- PE Didactique du Français		3	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
	- PE Géographie		3	CC	Oral	Oral
	- Géographie		6	CC	Oral	Oral

\* Dans le cas d'un CC, l'étudiant *non-salarié* devra se présenter à *toutes* les épreuves organisées par l'enseignant durant le semestre, ainsi qu'à l'épreuve terminale.

\*\* Les étudiants ayant le statut de *salariés* sont convoqués à une épreuve terminale.

<sup>1</sup> Voir le chapitre IV. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

ABI :	<b>A</b> bsence <b>I</b> njustifiée
ABJ :	<b>A</b> bsence <b>J</b> ustificée
AJAC :	<b>A</b> journé mais <b>A</b> utorisé à <b>C</b> omposer ( <i>enjambement</i> )
APOGEE :	<b>A</b> pplication pour l' <b>O</b> rganisation et la <b>G</b> estion des <b>E</b> nseignements et des <b>É</b> tudiants
BULCO :	<b>B</b> ibliothèque <b>U</b> niversitaire du <b>L</b> ittoral - <b>C</b> ôte d' <b>O</b> pale
BVE. :	<b>B</b> ureau de la <b>V</b> ie <b>É</b> tudiante
CA :	<b>C</b> onseil d' <b>A</b> dministration
CC :	<b>C</b> ontrôle <b>C</b> ontinu
CD :	<b>C</b> onseil de <b>D</b> épartement
CFVU :	<b>C</b> onseil de la <b>F</b> ormation de la <b>V</b> ie <b>U</b> niversitaire
CGU :	<b>C</b> onseil de <b>G</b> estion <b>U</b> niversitaire
CR :	<b>C</b> ommission <b>R</b> echerche
CRI :	<b>C</b> entre de <b>R</b> essources <b>I</b> nformatiques
C2i :	<b>C</b> ertification <b>I</b> nformatique et <b>I</b> nternet
CAFEP :	<b>C</b> ertificat d' <b>A</b> ptitude aux <b>F</b> onctions d' <b>E</b> nseignement du <b>P</b> rivé
CAPES :	<b>C</b> ertificat d' <b>A</b> ptitude au <b>P</b> rofessorat de l' <b>E</b> nseignement du <b>S</b> econd degré
CAPLP :	<b>C</b> oncours d' <b>A</b> ccès au corps des <b>P</b> rofesseurs de <b>L</b> ycée <b>P</b> rofessionnel
CCH :	<b>C</b> ommission <b>C</b> onsultative <b>H</b> andicap
CECRL :	<b>C</b> adre <b>E</b> uropéen <b>C</b> ommun de <b>R</b> éférence pour les <b>L</b> angues
CFVU :	<b>C</b> ommission de la <b>F</b> ormation et de la <b>V</b> ie <b>U</b> niversitaire
CLES :	<b>C</b> ertificat de compétences en <b>L</b> angue de l' <b>E</b> nseignement <b>S</b> upérieur
CNRS :	<b>C</b> entre <b>N</b> ational de la <b>R</b> echerche <b>S</b> cientifique
COMUÉ :	<b>C</b> ommunautés d' <b>U</b> niversités et <b>É</b> tablissements
CRL :	<b>C</b> entre de <b>R</b> essources en <b>L</b> angues
CROUS :	<b>C</b> entre <b>R</b> égional des <b>Œ</b> uvres <b>U</b> niversitaires et <b>S</b> colaires
DEVE :	<b>D</b> irection des <b>É</b> tudes et de la <b>V</b> ie <b>É</b> tudiante
EC :	<b>É</b> léments <b>C</b> onstitutifs
ET :	<b>E</b> xamen <b>T</b> erminal
ECTS :	<b>E</b> uropean <b>C</b> redit <b>T</b> ransfer <b>S</b> ystem
ERASMUS :	<b>E</b> uropean <b>A</b> ction <b>S</b> cheme for the <b>M</b> obility of <b>U</b> niversity <b>S</b> tudents
ESPE :	<b>É</b> cole <b>S</b> upérieure du <b>P</b> rofessorat et de l' <b>É</b> ducation
FCU :	<b>F</b> ormation continue à l' <b>u</b> niversité - côte d' <b>O</b> pale (ex CUEEP-Littoral)
FSDIE :	<b>F</b> onds de <b>S</b> olidarité et de <b>D</b> éveloppement des <b>I</b> nitiatives <b>É</b> tudiantes
HLLI :	<b>H</b> istoire, <b>L</b> angues, <b>L</b> ittératures, <b>I</b> nterculturel (unité de recherche)
HDR :	<b>H</b> abilité à <b>D</b> iriger des <b>R</b> echerches
LMD :	<b>L</b> icence, <b>M</b> aster, <b>D</b> octorat
LANSAD :	<b>L</b> angues pour <b>S</b> pécialistes et <b>A</b> utres <b>D</b> isciplines
MCCC :	<b>M</b> odalités de <b>C</b> ontrôle des <b>C</b> onnaissances et des <b>C</b> ompétences
MDE :	<b>M</b> aison <b>D</b> e l' <b>É</b> tudiant
MEÉF :	<b>M</b> étiers de l' <b>E</b> nseignement, de l' <b>É</b> ducation et de la <b>F</b> ormation
ODESSE :	<b>O</b> bservatoire du <b>D</b> evenir <b>É</b> tudiant et du <b>S</b> uivi <b>S</b> tatistique de l' <b>É</b> tablissement
PEB :	<b>P</b> rêt <b>E</b> ntre <b>B</b> ibliothèques
PES :	<b>P</b> rêts <b>E</b> ntre <b>S</b> ections de la <b>B</b> ULCO
PPP :	<b>P</b> rojet <b>P</b> rofessionnel <b>P</b> ersonnalisé
RU :	<b>R</b> estaurant <b>U</b> niversitaire
SCD :	<b>S</b> ervice <b>C</b> ommun de la <b>D</b> ocumentation
SUAIOIP :	<b>S</b> ervice <b>U</b> niversitaire d' <b>A</b> ccueil, <b>I</b> nformation, <b>O</b> rientation et <b>I</b> nsertion <b>P</b> rofessionnelle
SHN :	<b>S</b> portifs de <b>H</b> aut <b>N</b> iveau
SUAPS :	<b>S</b> ervice <b>U</b> niversitaire des <b>A</b> ctivités <b>P</b> hysiques et <b>S</b> portives
UE :	<b>U</b> nités d' <b>E</b> nseignement
ULCO :	<b>U</b> niversitaire du <b>L</b> ittoral - <b>C</b> ôte d' <b>O</b> pale
VAE :	<b>V</b> alidation des <b>A</b> cquis d' <b>E</b> xpérience